



PLAN DE GESTION RAMSAR 2023 - 2029

« MARAIS ET TOURBIÈRES DES VALLÉES DE LA SOMME ET DE L'AVRE »

Plan d'actions

INTRODUCTION

Le **18 décembre 2017**, les « **Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre** » ont obtenu le label Ramsar reconnaissant ainsi la valeur internationale de ce patrimoine naturel. Dans ce cadre, le Département de la Somme, en tant qu'organisme coordinateur, a assuré l'élaboration d'un plan de gestion à l'échelle du site Ramsar pour une période de six ans, à l'issue de nombreuses rencontres et ateliers de travail avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Le plan de gestion Ramsar détermine une **stratégie partagée et concertée pour préserver, gérer et valoriser les milieux humides sur le court, moyen et long terme**. Constitué de deux parties, un état des lieux du territoire et un plan d'actions, il est consultable dans son intégralité à l'adresse suivante : www.somme.fr/plan-gestion-Ramsar

Le plan d'actions définit les objectifs à atteindre et les actions opérationnelles à mettre en œuvre pour y parvenir. Il prend place au sein d'un territoire qui bénéficie, à différentes échelles, de plans de gestions, de programmes et de schémas.

Aussi, il s'inscrit **en complémentarité** des actions déjà engagées par de nombreux acteurs, et propose de nouvelles réflexions et initiatives à une échelle de territoire cohérente. Ce document n'est pas opposable, ni aux tiers, ni aux services de l'État. Il ambitionne à la fois, de **valoriser les projets les plus emblématiques et de faciliter l'émergence d'actions complémentaires** afin de renforcer la préservation des marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre.

Le Département de la Somme anime et déploie ce plan d'actions en bénéficiant du soutien financier de l'Agence de l'Eau Artois Picardie. L'état d'avancement des fiches-actions sera présenté chaque année devant le comité de suivi. Ainsi de nouvelles pistes à développer pourraient être identifiées, et donc certaines fiches actions modifiées ou adaptées.



Les étangs de la Barette à Corbie.

PLAN D' ACTIONS 2023-2029

Ce plan d'actions est construit sur **deux objectifs à long terme (OLT)** :

1/Préserver et restaurer les marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre

2/Impliquer les acteurs dans la préservation, la gestion et la valorisation du site

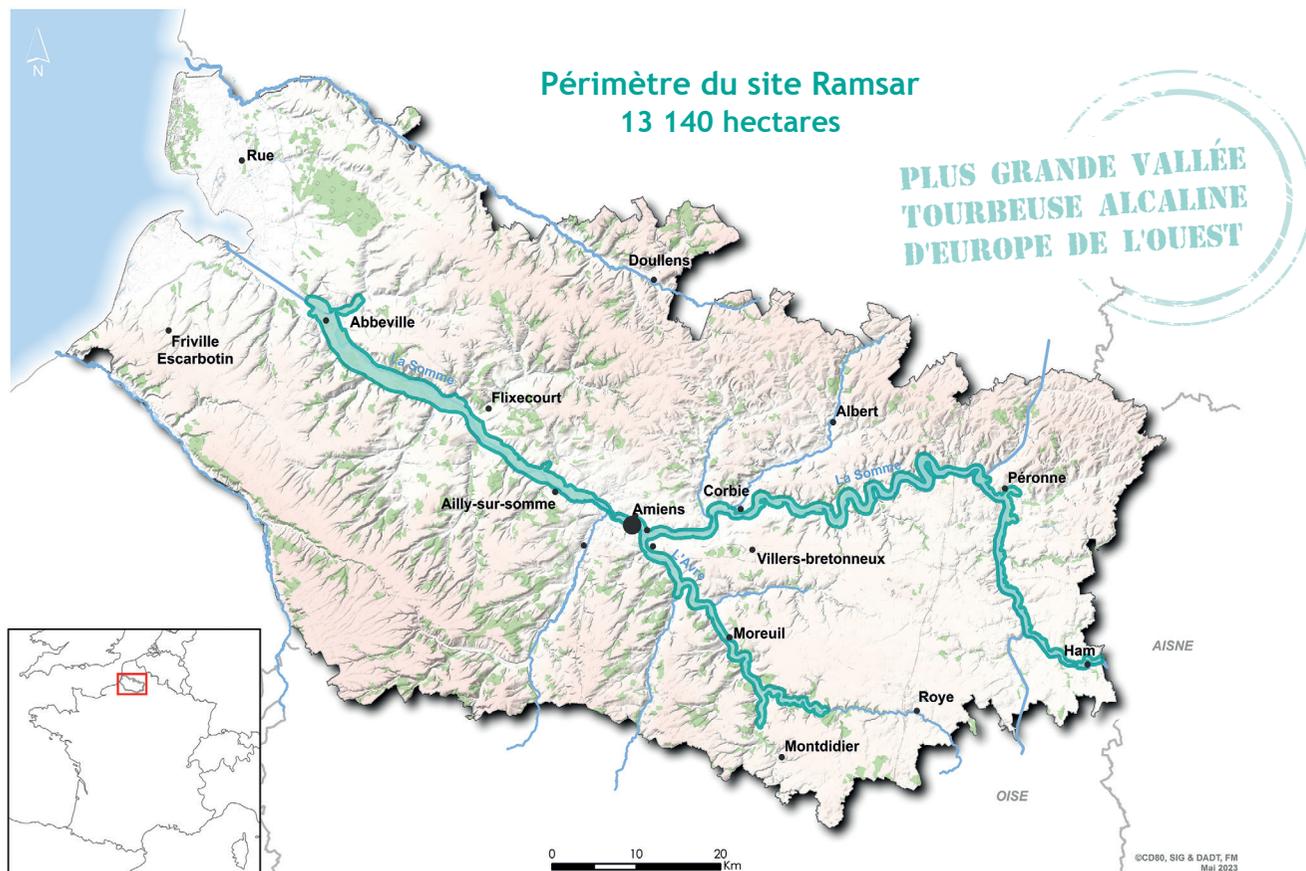
Ces objectifs à long terme se déclinent en **six objectifs opérationnels (OO)** repris dans le tableau de synthèse. Pour suivre et évaluer la réalisation de ces objectifs, des indicateurs chiffrés ont été définis. Ces indicateurs seront collectés annuellement en consultant les acteurs du territoire qui partagent et œuvrent à la poursuite de ces objectifs.

Enfin, chaque objectif opérationnel se décline en **17 fiches-actions**, élaborées en concertation. Elles présentent une liste indicative de contributeurs, chacune restant partielle et évolutive. La réalisation de ces actions Ramsar découle d'un engagement et d'une démarche volontariste des acteurs du territoire en faveur de la préservation, de la gestion et de la valorisation des marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre.

Certaines actions multi-partenariales sont annotées d'un symbole : **PROJET PILOTE**

Il s'agit de projets qui s'inscrivent dans une démarche d'innovation et d'expérimentation au cœur de la démarche Ramsar, qui bénéficient donc d'une mise en lumière particulière.

Au bout de ces six années, le Département de la Somme aura en charge la révision de ce plan d'actions dans un processus de continuité, progression et amélioration.



Par ailleurs, avec la labellisation Ramsar de la Baie de Somme en 1998, des Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre en 2017 et celle de la Ville d'Amiens en 2018, l'écosystème du fleuve Somme est devenu une unité écologique consacrée.

À travers la stratégie « Vallée de Somme, Vallée idéale » qu'il a initié en 2019, le Département de la Somme souhaite désormais associer étroitement cette unité écologique aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux : le bien-être des populations, faire progresser les mobilités bas carbone (combinant train et vélo), préserver les espaces agricoles, développer le slow tourisme, rendre les activités culturelles et sportives accessibles au plus grand nombre, etc.

En s'appuyant sur les valeurs fortes de notre écosystème que constituent les paysages sauvages, l'omniprésence de l'eau, les grands espaces, il s'agit ainsi de coconstruire avec les acteurs locaux un développement territorial dans un rapport harmonieux entre l'homme et la nature, pour faire de la Vallée de Somme, une vallée idéale s'ouvrant sur l'une des plus belles baies du monde.

Pour l'aboutissement de cette ambition, différents programmes d'actions partenariaux sont actuellement menés ou à l'étude. Et la mobilisation pour préserver et valoriser la qualité du patrimoine naturel samarien doit se poursuivre, notamment à travers le présent Plan de gestion Ramsar.

TABLEAU DE SYNTHÈSE

OBJECTIFS À LONG TERME	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET INDICATEURS	FICHES ACTIONS	PRIORITÉ
Préserver et restaurer les marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre	<p>➤ Restaurer un réseau hydrographique fonctionnel de bonne qualité</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rapport annuel des suivis piézométriques et limnimétriques sur le site Ramsar ; • surface de linéaires décloisonnées, accessibles aux poissons migrateurs. 	1. Garantir une alimentation en eau suffisante et de bonne qualité sur l'ensemble du complexe tourbeux	1
	<p>➤ Préserver et restaurer les milieux naturels en favorisant l'expression de leur biodiversité</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • surface acquise ou contractualisée dans un objectif de gestion écologique ; • surface en prairies exploitées sur le site Ramsar, d'après le Registre Parcellaire Graphique (RPG) ; • surface bénéficiant d'un document de gestion espaces naturels. 	2. Conserver et restaurer la trame bleue	1
	<p>➤ Améliorer les connaissances afin de gagner en efficacité sur les mesures de préservation, de gestion et de valorisation</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nombre de projets de recherche en cours sur le site Ramsar ; • nombre de stations de mesures (piézométriques, hydrauliques, flux de carbone...) nouvellement installées ; • évolution de l'état de conservation des espèces et des habitats Ramsar (collecte tous les 6 ans, lors de la révision du Plan de gestion) ; • nombre de sites avec « poteau de paysage » et nombre de photographies mises en ligne. 	3. Restaurer et maintenir des milieux tourbeux fonctionnels	1
		4. Développer la maîtrise foncière et d'usage et la prioriser au sein du site Ramsar	1
		5. Accompagner et développer des usages économiques vertueux en faveur des milieux tourbeux	2
		6. Cultiver un territoire d'innovation, de recherche et d'expérimentation	2
		7. Compléter les connaissances du fonctionnement écohydrologique des tourbières et suivre leurs évolutions	1
		8. Compléter les connaissances sur les espèces et les habitats de la liste Ramsar et suivre leurs évolutions	1
		9. Cartographier les milieux et suivre leurs évolutions et celles des paysages qui en découlent	2

OBJECTIFS À LONG TERME	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET INDICATEURS	FICHES ACTIONS	PRIORITÉ
Impliquer les acteurs dans la préservation, la gestion et la valorisation du site	<p>➤ Développer une identité Ramsar</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nombre de supports créés pour communiquer sur le site Ramsar ; • nombre de documents hébergés sur la page internet Ramsar et nombre de consultations ; • résultats des éco compteurs (évolution du nombre de visiteurs). 	10. Communiquer et sensibiliser sur le label et le site Ramsar	2
		11. Utiliser les milieux naturels comme vitrine du site Ramsar	2
	<p>➤ Sensibiliser, former et impliquer les élus, les usagers et le grand public</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nombre d'animations organisées sur le site Ramsar dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides et de la Fête de la Nature ; • nombre de participants aux trophées Ramsar ; • nombre d'outils et de formations à destination des élus et des usagers. 	12. Sensibiliser et impliquer le grand public par des animations	2
		13. Informer, sensibiliser et former les élus et les décideurs	1
		14. Impliquer les usagers dans la préservation et la gestion des milieux	2
	<p>➤ Animer et fédérer un réseau d'acteurs au sein du site Ramsar</p> <p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • organisation du Comité de suivi Ramsar et nombre de participants au comité de suivi ; • nombre d'échanges (téléphoniques, réunions, colloques...) via le réseau Ramsar (régional, national et international). 	15. Assurer la gouvernance et le suivi du site Ramsar	1
		16. S'inscrire au sein d'un réseau régional, national et international	2
	17. Échanger et mutualiser les informations au sein d'un réseau d'acteurs	1	

FICHE ACTION 1

GARANTIR UNE ALIMENTATION EN EAU SUFFISANTE ET DE BONNE QUALITÉ SUR L'ENSEMBLE DU COMPLEXE TOURBEUX

Priorité 1

CONTEXTE

L'eau est l'élément central des milieux tourbeux et humides. Disposer d'une alimentation en eau, de bonne qualité et quantitativement suffisante, est déterminant pour la préservation du site Ramsar et des enjeux écologiques associés. Aujourd'hui, la pression sur la ressource en eau est de plus en plus forte avec le développement de certaines activités anthropiques, notamment dans un contexte de changement climatique. De plus, les nombreux aménagements hydrauliques réalisés dans les vallées permettent une régulation des niveaux d'eau par les vannages, batardeaux, écluses... Ces gestions globales ou locales doivent prendre en considération la conservation des milieux humides et en particulier de la tourbe.

Hors d'eau, la tourbe se minéralise, de façon irréversible, par actions combinées des micro-organismes, et relargue du gaz carbonique et du méthane contribuant à l'accélération du changement climatique.

Pour maintenir des milieux oligotrophes bénéficiant de paramètres physico-chimiques satisfaisants, il est impératif de disposer d'une bonne qualité de l'eau.

DESCRIPTION DES ACTIONS

→ **Garantir la présence d'eau suffisante dans les milieux tourbeux du site Ramsar sur le long terme.**

- **Veiller au maintien de sols inondés en surface toute l'année, favorables à la préservation de la tourbe sur le long terme dans un contexte de changement climatique.** La répartition de l'alimentation en eau doit prendre en considération les besoins des milieux tourbeux. Des mesures piézométriques et limnimétriques permettront de suivre à court, moyen et long terme les niveaux d'eau et d'anticiper sur d'éventuels problèmes d'approvisionnement en eau des sols tourbeux. La pose de stations permettra de compléter le réseau existant.
- **Assurer et optimiser la gestion des niveaux d'eau sur le fleuve Somme ses annexes hydrauliques dans un objectif de préservation des milieux**

tourbeux. Les niveaux d'eau sont modulables lorsque des moyens de gestion (vannes, chaussées barrages, batardeaux...) sont présents. Une réflexion globale devra être menée pour coordonner cette gestion à l'échelle du site Ramsar tout en prenant en compte l'ensemble des enjeux (piscicoles, risque inondation, tourbe...)

- **Définir, sur le bassin versant de la Somme, les volumes disponibles et prélevables pour la ressource en eau afin de garantir la durabilité de l'approvisionnement en eau pour TOUS les usages y compris l'alimentation des tourbières.** Cette mesure, indiquée dans le SDAGE Artois Picardie 2022-2027, est un des objectif poursuivis par l'EPTB Somme-AMEVA dans le cadre de l'animation des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Elle permet d'engager localement une concertation entre les acteurs et usagers concernés, de réaliser un diagnostic et d'élaborer un plan d'action et des règles de gestion sur les prélèvements. Il sera indispensable, dans ce calcul, de prendre en considération les besoins des milieux tourbeux en termes de volumes d'eau et de niveaux d'eau garantissant leur bon fonctionnement.
- **Alerter les décideurs sur le caractère sensible de la tourbe** et sur les enjeux liés à la ressource en eau afin de garantir la prise en compte des tourbières dans les réflexions et les orientations.

→ **Poursuivre l'amélioration de la qualité de l'eau.**

- **Améliorer la connaissance de la qualité des eaux des milieux tourbeux par la mise en place de suivis au sein des zones humides :** indicateurs biologiques (espèces végétales et animales), hydromorphologiques et physico-chimiques ; suivi de substances chimiques (normes de qualité environnementales)
- **Encourager les opérations de reconquête de la qualité de l'eau (ORQUE)** afin de réduire les pressions sur la nappe. Il est à noter que la restauration du fonctionnement des zones humides situées dans les aires d'alimentation de captage (AAC) contribue à abaisser les teneurs en nitrates.
- **Soutenir l'amélioration de l'assainissement des eaux usées pour limiter les rejets dans les milieux naturels.** Il s'agira notamment de :
 - identifier les points noirs de l'assainissement collectif (AC) afin de les réhabiliter ;
 - améliorer l'autosurveillance des stations d'épuration et la conformité des branchements privés au réseau d'AC ;
 - réhabiliter les installations d'assainissement non collectif (ANC) non conformes ;
 - identifier les zones à enjeu environnemental.

LIEN AVEC D'AUTRES SCHÉMAS, PROGRAMMES, PLANS

Plans de gestion des cours d'eau

Plan de gestion du fleuve Somme

Plan Somme II

Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et les Schémas de Cohérence Territorial (SCOT)

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Haute Somme et SAGE Somme aval et Cours d'eau côtiers

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Artois Picardie...

CONTRIBUTEURS

ETPB Somme-AMEVA

Département de la Somme (Direction du Fleuve et des Ports et Direction de l'Attractivité et du Développement des Territoires)

Fédération de la Somme pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Agence de l'Eau Artois Picardie

Fédération Départementale des Chasseurs de la Somme

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) des Hauts-de-France

Direction départementale des territoires de la mer (DDTM) de la Somme

Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Office français de la biodiversité (OFB)...

AUTRES ACTIONS DU PLAN DE GESTION RAMSAR ASSOCIÉES

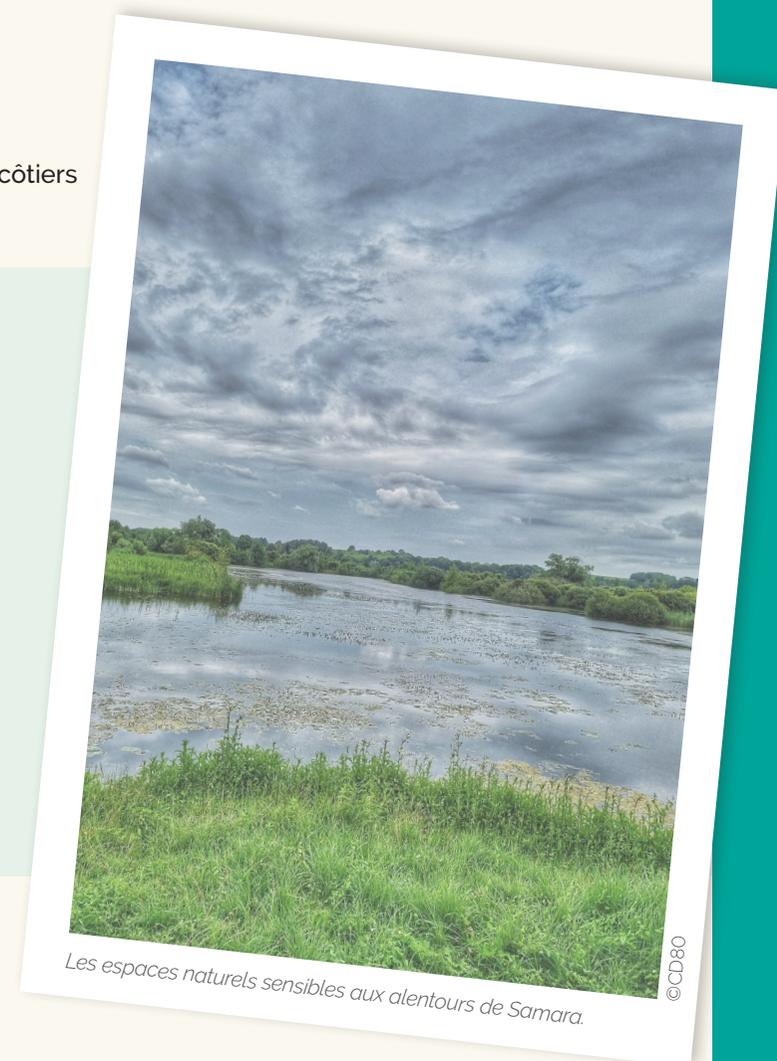
2. Conserver et restaurer la trame bleue

7. Compléter les connaissances des paramètres abiotiques des tourbières et suivre leurs évolutions

9. Cartographier les milieux et suivre leurs évolutions et celles des paysages qui en découlent

13. Informer, sensibiliser et former les élus et les décideurs

17. Échanger et mutualiser les informations au sein d'un réseau d'acteurs



Les espaces naturels sensibles aux alentours de Samara.

©CD80

FICHE ACTION 2

CONSERVER ET RESTAURER LA TRAME BLEUE

Priorité 1

CONTEXTE

Les travaux de canalisation du fleuve Somme, dans les années 1770-1830 ont créé plusieurs seuils et ont coupé certaines connexions naturelles entre le fleuve et ses annexes hydrauliques latéraux. La restauration des continuités longitudinales et transversales est un facteur clé pour la fonctionnalité du site Ramsar.

Depuis quelques années, un important travail de restauration de la continuité longitudinale est mené, permettant, entre autres, le franchissement des poissons migrateurs. De bons résultats sont visibles par les suivis piscicoles (vidéo comptages mettant en évidence la présence de Saumons Atlantiques, de Truites de mer et de Lamproies). Toutefois, il reste encore de nombreux points bloquants, à aménager, à l'amont du site pour rétablir en totalité la continuité écologique.

D'autres aménagements d'origine anthropique (vannes, drains, batardeaux...) ont créé, au fil des années, un réseau hydraulique complexe, supprimant de nombreuses continuités latérales. Il n'existe pas de cartographie précise et globale de ces aménagements et de leurs impacts. La question des restaurations de continuités transversales reste complexe même si elle s'avère essentielle d'un point de vue théorique. En effet, la qualité de l'eau dans les annexes hydrauliques est bien souvent supérieure à celle de la qualité de l'Avre ou de la Somme. Dans ce contexte, rétablir un lien entre ces milieux peut dégrader la qualité des tourbières. Toute reconnexion nécessite par conséquent une étude minutieuse préalable et de la prudence.



La rivière de contournement de Pont-Rémy.

©F. HÉLIN

DESCRIPTION DES ACTIONS

→ **Poursuivre et accompagner la réouverture de la continuité longitudinale sur le fleuve Somme et ses affluents.** Le Département de la Somme, la Fédération de la Somme pour la pêche et la protection du milieu aquatique, l'EPTB Somme-AMEVA et l'Agence de l'eau Artois Picardie, portent ou accompagnent d'importants travaux sur le fleuve Somme et ses affluents pour rétablir leurs continuités écologiques (dérasement, arasement, rivières de contournement...).

→ **Assurer les continuités latérales en veillant à maintenir une cohérence entre la préservation des milieux tourbeux et les enjeux piscicoles.** À l'instar de la frayère de Tirancourt, d'autres annexes hydrauliques pourront être connectées au réseau et pourront faire l'objet de travaux de restauration selon les opportunités et les besoins.

PROJET PILOTE

- **Réaliser une cartographie hydraulique par entité fonctionnelle identifiant les éléments de continuité et de discontinuité.** Une réflexion préalable doit être menée, de manière concertée, avant toute reconnexion pour garantir l'amélioration écologique des milieux concernés, notamment en lien avec la qualité de l'eau.

PROJET PILOTE

- **Soutenir les niveaux d'eau en période d'étiage sur des sites tests.** En se basant sur les expériences déjà menées sur le territoire, des opérations de remise en eau de tourbières dégradées seront réalisées en se basant sur des études écohydrologiques préalables. Une évaluation de ces projets expérimentaux permettra de caractériser l'évolution du milieu et des cortèges floristiques et faunistiques liés à cette remise en eau.

LIEN AVEC D'AUTRES SCHÉMAS, PROGRAMMES, PLANS

Schéma des Espaces Naturels de la Somme 2014-2023

Plans de gestion des cours d'eau et du fleuve Somme

Plan Somme II

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Haute Somme et SAGE Somme aval et Cours d'eau côtiers

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Artois Picardie

Plans de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI)...

CONTRIBUTEURS

EPTB Somme-AMEVA

Département de la Somme (Direction du Fleuve et des Ports et Direction de l'Attractivité et du Développement des Territoires)

Fédération de la Somme pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Agence de l'Eau Artois Picardie

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) des Hauts-de-France

Direction départementale des territoires de la mer (DDTM) de la Somme

Établissement public de coopération intercommunale (EPCI)

Communes du périmètre Ramsar...

AUTRES ACTIONS DU PLAN DE GESTION RAMSAR ASSOCIÉES

1. Garantir une ressource en eau suffisante et de bonne qualité sur l'ensemble du complexe tourbeux
9. Cartographier les milieux et suivre leurs évolutions et celles des paysages qui en découlent
13. Informer, sensibiliser et former les élus et les décideurs
17. Échanger et mutualiser les informations au sein d'un réseau d'acteurs



Passage d'une écluse, le long de la Somme.

©CEN HDF, GME

FICHE ACTION 3

RESTAURER ET MAINTENIR DES MILIEUX TOURBEUX FONCTIONNELS

Priorité 1

CONTEXTE

Bien que présente sur l'ensemble du site Ramsar, la tourbe n'est pas toujours affleurante ou en bon état. Aussi, les caractéristiques pédologiques du secteur considéré vont conditionner la nature des actions de restauration ou de préservation à mettre en place.

Certains milieux présentent une richesse écologique particulière sur le site Ramsar, parmi eux nous pouvons citer :

- les milieux tourbeux fonctionnels (tremblants, roselières à fougères des marais, bas-marais alcalins...), éléments singuliers caractéristiques et menacés du site Ramsar ;
- les roselières inondées, lieu de prédilection pour de nombreuses espèces Ramsar (Locustelle lusciniôïde, Blongios nain, Busard des roseaux...) présentes sur de petites surfaces, disparates ;
- les prairies oligotrophes, mésotrophes, présentant des enjeux importants notamment pour la faune piscicole (Brochet). Elles sont en régression, par l'arrêt progressif des pratiques pastorales ou le changement de vocation (mise en culture, plantation forestière, boisement spontané). Bien que des actions soient déjà engagées pour leur préservation (Programme de Maintien de l'Agriculture en Zones Humides, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques...), ces milieux continuent de se raréfier. Il est important de poursuivre et renforcer les démarches en cours et de fédérer les professionnels sur ces outils ;
- les boisements humides présentant des enjeux environnementaux intéressants, notamment lorsqu'ils sont sénescents. Néanmoins, au vu de la forte proportion sur le site Ramsar de terrains abandonnés, il n'est pas utile à ce stade de privilégier des restaurations ou des créations sur ces milieux.

DESCRIPTION DES ACTIONS

→ **Étendre, créer et maintenir des milieux qui présentent une richesse écologique particulière :**

- restaurer et maintenir des milieux tourbeux fonctionnels ;
- créer et maintenir des roselières inondées ;
- créer et maintenir des prairies oligotrophes, mésotrophes ;
- maintenir des boisements sénescents et en libre évolution.

→ **Mettre en place ces actions en priorité sur des entités cohérentes et fonctionnelles gérées sur le long terme.** Des terrains acquis par le Département de la Somme, le Conservatoire du Littoral ou par d'autres organismes reconnus (Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, EPCC Somme Patrimoine, Fédération des Chasseurs, Fédération de la Somme pour la pêche et la protection du milieu aquatique...), ou conventionnés par des baux emphytéotiques présentent un double intérêt : facilité de mise en œuvre de travaux et gestion des terrains restaurés sur le long terme. Une priorité sera également donnée aux terrains présentant des critères de fonctionnalité (gestion hydraulique possible, usages vertueux en place de type élevage...).

→ **Accompagner la stratégie de lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE).** Cette lutte s'axe sur les EEE les plus problématiques (santé humaine, dégradation des milieux, entraves aux activités comme la navigation, la pêche...). La stratégie nationale EEE, pilotée par l'Agence Régionale de la Biodiversité, a été déclinée à l'échelle régionale par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France. Cette stratégie a été finalisée fin 2022.

Dans le cadre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGEs), une stratégie locale à l'échelle du bassin versant de la Somme, portée par l'EPTB Somme-Ameva, est en fin de rédaction. Un plan d'action y sera annexé.

Une attention particulière sera portée aux actions innovantes permettant d'anticiper, de suivre et de contrôler le développement des EEE (exemple du programme de recherche sur le développement du Myriophylle Hétérophylle mené par le Département de la Somme en lien avec l'Université de Lorraine).

PROJET PILOTE

→ **Restaurer et maintenir des milieux tourbeux fonctionnels sur la réserve ornithologique de Etinehem-Méricourt au sein des boucles de la Somme.**

Ces propriétés communales et départementales, de plus de 150 hectares au cœur du site Ramsar, présentent aujourd'hui des milieux tourbeux dégradés. Des ambitieux travaux de restauration sont envisagés pour renforcer la fonctionnalité du site et favoriser l'expression d'une biodiversité patrimoniale de milieux humides. Ce projet, multi-partenarial (Commune d'Étinehem-Méricourt, Département de la Somme, Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, Conservatoire Botanique national de Bailleul, Fédération des chasseurs...), aspire également à renforcer la présence d'oiseaux d'eau à l'Est de la Somme, en lien avec le site de Cléry-sur-Somme. Ce site d'opération peut constituer une vitrine pour des actions de renaturation.

Un enjeu existe aussi sur l'amélioration des connaissances (avant, pendant et après travaux) afin de capitaliser les données et de valoriser ces actions de restauration.

LIEN AVEC D'AUTRES SCHÉMAS, PROGRAMMES, PLANS

Plan Régional d'Actions en faveur des Tourbières (PRAT) des Hauts-de-France

Schéma des Espaces Naturels de la Somme 2014-2023

Document d'Objectifs Natura 2000 « Tourbières et marais de l'Avre »

Document d'Objectifs Natura 2000 des 4 sites de la vallée de la Somme

Plans de gestion des sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

LIFE Anthropofens

Stratégie Espèces Exotiques Envahissantes Hauts-de-France

Stratégie opérationnelle de lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes sur le Bassin Versant de la Somme, dans le cadre des Schémas d'Aménagement et de Gestion des eaux Haute Somme et Somme aval et cours d'eau côtiers...

CONTRIBUTEURS

EPTB Somme-AMEVA

Département de la Somme (Direction du Fleuve et des Ports et Direction de l'Attractivité et du Développement des Territoires)

Fédération de la Somme pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Agence de l'Eau Artois Picardie

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) des Hauts-de-France

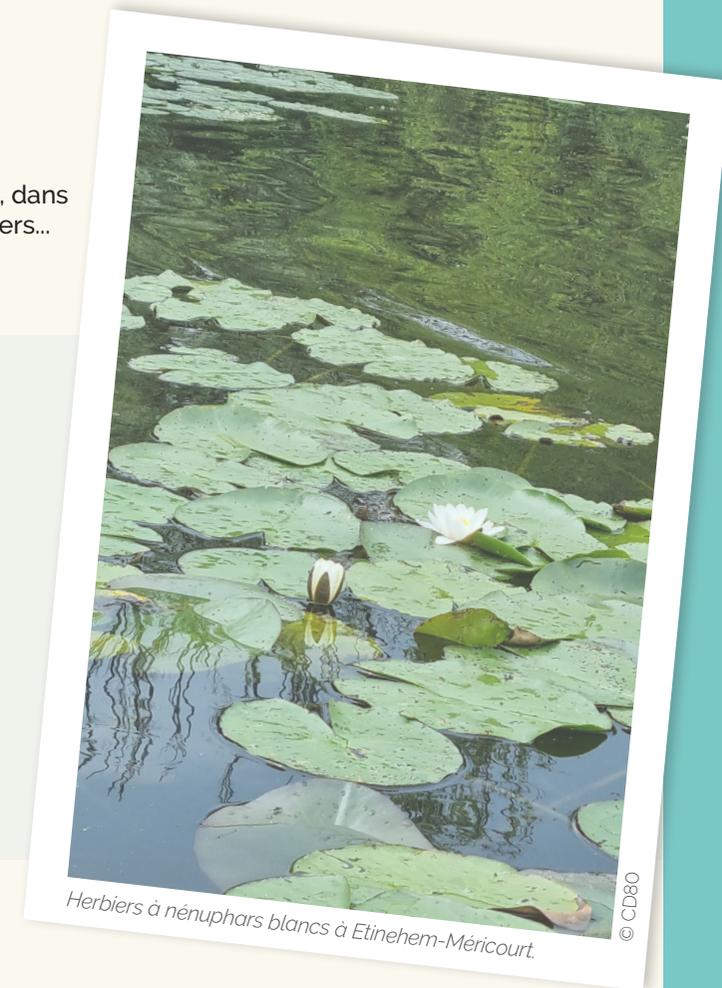
Direction départementale des territoires de la mer (DDTM) de la Somme

Établissement public de coopération intercommunale (EPCI)

Communes du périmètre Ramsar...

AUTRES ACTIONS DU PLAN DE GESTION RAMSAR ASSOCIÉES

1. Garantir une ressource en eau suffisante et de bonne qualité sur l'ensemble du complexe tourbeux
5. Accompagner et développer des usages économiques vertueux en faveur des milieux humides
8. Compléter les connaissances sur les espèces et les habitats de la liste Ramsar et suivre leurs évolutions
14. Impliquer les usagers dans la préservation et la gestion des milieux



Herbiers à nénuphars blancs à Etinehem-Méricourt.

© CD80

FICHE ACTION 4

DÉVELOPPER LA MAÎTRISE FONCIÈRE ET D'USAGE
ET LA PRIORISER AU SEIN DU SITE RAMSAR

Priorité 1

CONTEXTE

Les vallées de la Somme et de l'Avre présentent des enjeux écologiques identifiés depuis de nombreuses années. C'est pourquoi, le Département de la Somme et le Conservatoire du littoral mènent une politique d'acquisition forte sur ce secteur. Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France engage aussi une politique foncière complémentaire en contractualisant des espaces naturels avec certaines communes, collectivités ou propriétaires privés afin de préserver leur patrimoine naturel par la mise en œuvre d'une gestion écologique.

À ce jour, plus de **1 800 hectares, soit environ 14 % du site Ramsar**, sont en maîtrise foncière et/ou d'usages. Ces sites, en Espaces Naturels Sensibles (ENS), sont les réceptacles d'actions de restauration, de gestion et de valorisation. Ce sont également des sites d'expérimentation en particulier de nouvelles méthodologies sur la gestion ou la valorisation.



Le site de Morcourt, au cœur des boucles de la Somme.

© CD80

DESCRIPTION DES ACTIONS

→ **Poursuivre le déploiement de nouvelles Zones de Prémption Espaces Naturels Sensibles (ZPENS)**. Le Département, le Conservatoire du littoral et/ou certaines communes sont ainsi prioritaires, en cas de vente, pour acquérir des terrains se situant en ZPENS. Toutefois, la grande majorité des acquisitions est réalisée à l'amiable. À ce jour, 35 % de la surface du site Ramsar est en ZPENS, fournissant un observatoire du foncier sur le site. Cette surface devrait s'agrandir dans les prochaines années grâce à la Stratégie foncière de développement des espaces naturels sensibles de la Somme 2021-2030 mise en œuvre par le Conseil départemental.

→ **Poursuivre et renforcer les acquisitions par le Département de la Somme, le Conservatoire du littoral et le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France**, en cohérence avec la Stratégie foncière de développement des espaces naturels sensibles de la Somme 2021-2030 du Département de la Somme et la stratégie d'intervention 2015-2050 du Conservatoire du littoral.

→ **Poursuivre et renforcer la contractualisation sur le long terme** (exemple : baux emphytéotiques), par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France ou toute autre structure qui œuvre pour la préservation des milieux humides (Fédérations, Associations...), afin de mettre en place une gestion écologique sur les propriétés communales et/ou les propriétés privées.

→ **Prioriser ces acquisitions et ces contractualisations**, de façon concertée, et selon plusieurs critères biotiques et abiotiques corrélés à leur potentiel de valorisation : tourbières fonctionnelles, présence d'autres sites à proximité, tourbières dégradées à acquérir afin de les restaurer...

→ **Proposer et mettre en place un groupe de travail pour une maîtrise foncière cohérente** avec l'ensemble des acteurs concernés par la thématique. Ce groupe recherchera la cohérence et la complémentarité des actions de chacun dans une stratégie globale partagée.

→ **Mobiliser les outils de protection réglementaire** sur les sites où un besoin est identifié et en concertation avec les acteurs impliqués.

→ **Contribuer à la Stratégie Nationale des Aires Protégées (SNAP) et à sa déclinaison régionale**. La stratégie nationale des aires protégées vise à développer un réseau cohérent d'aires protégées sur le territoire national. Elle est élaborée et mise en œuvre par l'État, en concertation avec les collectivités et les acteurs locaux du territoire.

LIEN AVEC D'AUTRES SCHÉMAS, PROGRAMMES, PLANS

Schéma des Espaces Naturels de la Somme 2014-2023

Stratégie foncière de développement des espaces naturels sensibles de la Somme 2021-2030 du Département de la Somme

Stratégie d'intervention 2015-2050 du Conservatoire du Littoral.

Stratégie Nationale pour les Aires Protégées (SNAP) et plan d'action pour les aires protégées de la région Hauts-de-France

Stratégie d'intervention du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France (à venir)...

CONTRIBUTEURS

Département de la Somme

Conservatoire du littoral

Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Établissement public de coopération intercommunale (EPCI)

Communes du périmètre Ramsar

Propriétaires privés

Agence de l'Eau Artois Picardie

Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)

Région Hauts-de-France

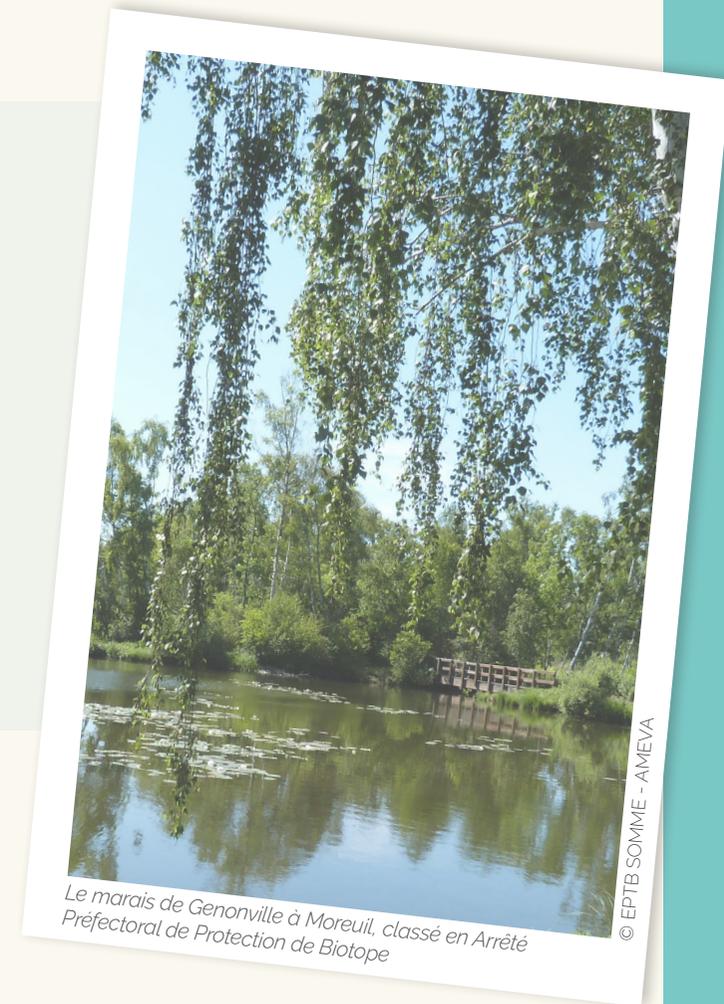
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) des Hauts-de-France

Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)

Direction départementale des territoires de la mer (DDTM) de la Somme...

AUTRES ACTIONS DU PLAN DE GESTION RAMSAR ASSOCIÉES

1. Garantir une ressource en eau suffisante et de bonne qualité sur l'ensemble du complexe tourbeux
3. Restaurer et maintenir des milieux humides fonctionnels
9. Cartographier les milieux et suivre leurs évolutions et celles des paysages qui en découlent
11. Utiliser les milieux naturels comme vitrine du site Ramsar
17. Échanger et mutualiser les informations au sein d'un réseau d'acteurs



Le marais de Genonville à Moreuil, classé en Arrêté
Préfectoral de Protection de Biotope

© EPTB SOMME - AMEVA

FICHE ACTION 5

ACCOMPAGNER ET DÉVELOPPER DES USAGES ÉCONOMIQUES VERTUEUX EN FAVEUR DES MILIEUX TOURBEUX

Priorité 2

CONTEXTE

Actuellement, certains usages économiques (élevage extensif, prairies de fauche...) contribuent à la préservation des zones humides. Combinés à des actions de gestion écologique conservatoire, ces usages peuvent présenter des intérêts environnementaux tels que le maintien de roselières, de prairies humides...

Les usages en fonds de vallée évoluent avec les changements sociétaux et économiques globaux. Certains usages économiques tendent à disparaître alors que de nouveaux débouchés peuvent parfois se dessiner. Il est alors utile d'anticiper ces nouvelles vocations économiques compatibles avec la préservation des milieux naturels, voire, profitables à ces milieux et de les favoriser.

DESCRIPTION DES ACTIONS

→ **Maintenir et favoriser l'élevage extensif en fond de vallée** pour préserver les prairies humides et les milieux ouverts, en régression.

- **Accompagner et promouvoir le Programme de Maintien de l'Agriculture en Zones Humides (PMAZH) de la Moyenne Vallée de la Somme (entre Abbeville et Corbie).** Le PMAZH permet de soutenir techniquement les éleveurs engagés, il est important de fédérer autour de ce programme les éleveurs du site Ramsar.
- **Promouvoir les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sur le site Ramsar auprès des éleveurs.** Elles sont aujourd'hui déployées sur l'ensemble du site Ramsar et permettent d'obtenir un appui financier pour favoriser le maintien de pratiques agricoles favorables aux milieux humides

→ **Rechercher et développer de nouveaux débouchés économiques (culture du roseau, biomasse, bois...), profitables à la restauration des zones humides et à leur entretien**

- **Réaliser une analyse comparative auprès des autres territoires.** Ces

recherches devront être transposées à la situation particulière des vallées de la Somme et de l'Avre afin de définir les potentiels débouchés économiques et les filières qui pourraient être initiées.

- **Organiser des rencontres** entre les acteurs de la gestion écologique et les potentiels acteurs économiques du territoire autour de cette thématique à partir des recherches établies.

→ **Veiller au maintien et au développement de haies, boisements, bandes enherbées, prairies... sur le bassin versant de la Somme.** Certaines pratiques culturelles sur les plateaux et la perte des éléments du paysage (haies, bandes enherbées, forêts, prairies...) peuvent engendrer des phénomènes d'érosion des versants vers les fonds de vallées. L'entraînement de ces particules fines, souvent riches en nutriments, conduit à des phénomènes d'envasement et d'eutrophisation du fond de vallée. Ce sont ces phénomènes qui sont, pour partie, responsables d'une diminution de la qualité des milieux aquatiques et de leur réchauffement. Cette lutte contre l'érosion des sols est notamment portée par l'association Somme, espace et agronomie (SOMEA) qui réalise des travaux sur les points les plus impactés.

PROJET PILOTE

- **Favoriser des pratiques culturelles vertueuses à l'échelle d'un petit bassin versant afin de récolter des données chiffrées sur les bénéfices de ces pratiques.** Ces nouvelles pratiques culturelles viseront à limiter l'érosion (petites parcelles, haies, bandes enherbées, cultures adaptées, couvre-sols, non labourés...) et à développer une faune et une flore riches et diversifiées (messicoles, auxiliaires de cultures...). Cette expérimentation, à petite échelle, fournira des données chiffrées sur les bénéfices de ces pratiques culturelles et s'attachera à mettre en évidence la viabilité économique du projet et les conditions de sa réussite.

→ **Encourager et favoriser les actions de gestion et de restauration dans les zones humides, bénéfiques pour la biodiversité, réalisées par des acteurs/usagers (pêcheurs, chasseurs...).** Ces actions peuvent prendre diverses formes : fauche de certaines zones, entretien de roselières, restauration de frayère... Un accompagnement pourra être dispensé afin de conseiller et instaurer des mesures de gestion visant à la préservation du site.

LIEN AVEC D'AUTRES SCHÉMAS, PROGRAMMES, PLANS

Programme de Maintien de l'Agriculture en Zones Humides (PMAZH) de la Moyenne Vallée de la Somme
Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)
LIFE Anthropofens
Document d'Objectifs Natura 2000 « Tourbières et marais de l'Avre »
Document d'Objectifs Natura 2000 des 4 sites de la vallée de la Somme
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Haute Somme et SAGE Somme aval et Cours d'eau côtiers...
Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et les Schémas de Cohérence Territorial (SCOT)

CONTRIBUTEURS

Chambre d'agriculture de la Somme
Somme Espaces et Agronomie (SOMEA)
Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
Département de la Somme
EPTB Somme-AMEVA
Éleveurs/Exploitants agricoles
Agence de l'eau Artois Picardie
Conservatoire du Littoral
Région Hauts-de-France
Conservatoire Botanique National de Bailleul
Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)
Fédération Départementale des Chasseurs de la Somme
Fédération de la Somme pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime...

AUTRES ACTIONS DU PLAN DE GESTION RAMSAR ASSOCIÉES

3. Restaurer et maintenir des milieux humides fonctionnels
4. Développer la maîtrise foncière et d'usage et la prioriser au sein du site Ramsar
9. Cartographier les milieux et suivre leurs évolutions et celles des paysages qui en découlent
10. Communiquer et sensibiliser sur le label et le site Ramsar
14. Impliquer les usagers dans la préservation et la gestion des milieux
16. S'inscrire au sein d'un réseau régional, national et international



Coulée de boues depuis les plaines agricoles vers le fond de vallée.

© EPTB SOMME - AMEVA

FICHE ACTION 6

CULTIVER UN TERRITOIRE D'INNOVATION, DE RECHERCHE ET D'EXPÉRIMENTATION

Priorité 2

CONTEXTE

Dès la phase d'élaboration de la démarche de labellisation Ramsar, les acteurs du territoire ont identifié la nécessité de développer la recherche dans un objectif d'amélioration des connaissances, préalable indispensable à la mise en œuvre d'actions de préservation et de gestion.

C'est pourquoi, depuis plusieurs années, des partenariats sont menés entre les acteurs de la préservation et de la gestion écologique (collectivités territoriales, associations, services de l'État...) et le monde de la recherche (Université, CNRS...). Dans ce cadre, des projets pilotes ont émergé : thèse Archéofen, études du fonctionnement écohydrologique dans le cadre du LIFE Anthropofens, amélioration des connaissances sur les oiseaux d'eau inféodés aux zones humides...

Avec l'amélioration croissante des connaissances et des données sur le site Ramsar, une dynamique devrait se créer dans les années à venir, favorisant l'émergence d'autres projets de recherche.



© R. FRANCOIS

Visite dans le cadre de la labellisation Ramsar sur la frayère de Tirancourt.

DESCRIPTION DES ACTIONS

→ **Poursuivre et développer les projets de recherche sur le site Ramsar.** Ces recherches enrichissent les échanges techniques par des apports scientifiques solides. Elles contribuent à identifier ce territoire comme un territoire dynamique et innovant.

→ **S'inscrire dans des programmes nationaux et/ou internationaux.** Les programmes de recherche (par exemple, le Service National d'Observation Tourbières) favorisent les échanges de données, de protocoles et les retours d'expérience. Une veille autour de ces programmes permettra de capitaliser d'éventuelles opportunités. Pour chaque projet de recherche, un lien avec des programmes existants sera recherché.

→ **Privilégier les sites propriétés du Département de la Somme, du Conservatoire du Littoral ou du Conservatoire d'espaces naturels des HDF pour en faire des zones d'expérimentation et d'innovation.** Ce sont des sites sur lesquels les patrimoines sont connus et qui bénéficient de plans de gestion. Les actions qui y sont menées ont un caractère pérenne. Ce sont des lieux adaptés à une valorisation.

→ **Favoriser les échanges de données et les collaborations dans un esprit d'amélioration des connaissances collectives,** y compris au bénéfice des scientifiques afin de renforcer l'image innovante de ce territoire.

→ **Étudier l'opportunité d'une labellisation « Zone Atelier » du CNRS.** Une Zone Atelier est « un réseau de recherches interdisciplinaires sur les socio-écosystèmes et l'environnement en lien avec les enjeux sociétaux. L'objectif est de répondre à des questions fondamentales d'écologie, mais aussi aux enjeux sociétaux actuels face aux changements globaux. Elles sont le lieu de co-construction des questionnements avec les acteurs du territoire et du transfert de résultats vers les gestionnaires et la société ». Sur le site Ramsar, dans lequel les articulations entre l'Homme et la nature sont étroites et nombreuses, une telle approche semble tout à fait adaptée.

→ **Étudier l'opportunité d'une labellisation Man and Biosphere (MAB).** « Ce programme a été lancé en 1971 par l'Unesco pour chercher des solutions de gestion conciliant la protection des écosystèmes, le développement des populations humaines, en s'appuyant sur la recherche scientifique, la formation et l'éducation ». Soutenir des programmes de recherche pluridisciplinaires s'inscrit parfaitement dans une logique prônée par le label MAB. S'agissant d'un label UNESCO, son attribution permettrait de mettre un nouveau coup de projecteur au niveau international.

LIEN AVEC D'AUTRES SCHÉMAS, PROGRAMMES, PLANS

LIFE Anthropofens

Thèse Archéofen

Plans de gestion des sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Plan d'Action Régional en faveur des tourbières des Hauts-de-France...

CONTRIBUTEURS

Université Picardie Jules Verne (UPJV)

Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

Monde de la recherche (universités...)

Département de la Somme

Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France

Conservatoire du Littoral

Agence de l'Eau Artois Picardie

Région Hauts-de-France

Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime

Office français de la biodiversité (OFB)...

AUTRES ACTIONS DU PLAN DE GESTION RAMSAR ASSOCIÉES

2. Conserver et restaurer la trame bleue

7. Compléter les connaissances des paramètres abiotiques des tourbières et suivre leurs évolutions

8. Compléter les connaissances sur les espèces et les habitats de la liste Ramsar et suivre leurs évolutions

9. Cartographier les milieux et suivre leurs évolutions et celles des paysages qui en découlent

16. S'inscrire au sein d'un réseau régional, national et international



Réalisation d'un sondage pédologique sur le site de Morcourt dans le cadre de la thèse Archéofen.

© C.GARCIA

FICHE ACTION 7

COMPLÉTER LES CONNAISSANCES DU FONCTIONNEMENT ÉCOHYDROLOGIQUE DES TOURBIÈRES ET SUIVRE LEURS ÉVOLUTIONS À L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT

Priorité 1

CONTEXTE

La tourbe s'est formée principalement entre -15 000 à -5 500 ans sur le site Ramsar. Les conditions de sa formation et son évolution dans le temps restent encore à préciser. Aussi, en 2020, la thèse « ARCHEOFEN » : Les tourbières de la vallée de la Somme : histoire environnementale et trajectoires entre contrôle climatique et impact anthropique », portée par l'Université Picardie Jules Verne (UPJV) et financée par le Département et l'Agence de l'eau Artois Picardie, a été initiée avec pour objectif de relancer les recherches sur la dynamique évolutive des écosystèmes tourbeux en lien avec la dynamique sédimentaire et les paléoenvironnements des fonds de vallées au cours de l'Holocène.

Si la thèse s'attache à comprendre les modalités de formation de la tourbe dans son histoire récente, les données capitalisées traduisent l'importance des volumes de tourbe et par conséquent de carbone dans ces sols. Compte-tenu des enjeux liés à la préservation de la tourbière pour sa contribution à la lutte contre le changement climatique, il est essentiel de bien identifier ces stocks et de bien connaître les mécanismes de stockage-relargage de carbone.

DESCRIPTION DES ACTIONS

PROJET PILOTE

→ **Poursuivre la thèse Archéofen et valoriser ces travaux.** Cette thèse se poursuivra jusqu'en fin 2023. Elle fournit des premiers éléments essentiels à la compréhension de la formation et l'évolution de la tourbe sur le site. Les résultats seront diffusés auprès d'un public scientifique et favoriseront l'émergence d'autres projets de recherche afin de poursuivre l'avancée de la connaissance sur ce domaine. Cette étude pédo-géologique pourrait être complétée par des approches notamment géo-historique qui restent à développer.

PROJET PILOTE

→ **Définir un référentiel de la qualité d'eau pour les milieux tourbeux.** Ce travail de recherche (collecte de données sur le site Ramsar et comparaison avec d'autres sites français ou européens) sur les caractéristiques chimiques de l'eau (notamment l'oxygène et le carbone) permettra de caractériser l'état de conservation des tourbes et des habitats.

PROJET PILOTE

→ **Mettre en place un réseau de mesures.**

- Installer et suivre des stations de mesures sur les flux de carbone.

À l'instar d'autres sites tourbeux équipés (tourbières de Frasné,...) le site Ramsar pourrait bénéficier d'une étude sur les flux de carbone via l'installation de tours à flux. Les résultats permettraient d'enrichir les bases de données locales, nationales voire internationales et s'inscriraient dans une démarche d'innovation sur le territoire.

PROJET PILOTE

- **Poursuivre et renforcer l'installation et le suivi de stations de mesures sur les paramètres hydrauliques.** Dans le cadre du LIFE Anthropofens, plusieurs stations ont été installées, il s'agirait de renforcer ce réseau pour constituer une base de données solide. Ce réseau fournira des informations sur les variations de niveaux d'eau et favorisera la mise en place d'une gestion équilibrée de la ressource à l'échelle du site Ramsar. Ces données permettront d'alerter sur des possibles « à coups » sur la quantité d'eau et de prendre en compte les besoins de ces milieux au même titre que les usages économiques. Elles fourniront des informations pour renseigner la définition des volumes prélevables.

→ **Installer et suivre des stations de mesures sur les paramètres météorologiques.** Les données météorologiques du site Ramsar proviennent principalement des plateaux et sont extrapolées aux vallées. Or, des particularités microclimatiques locales semblent être présentes au sein de la tourbière, en témoigne la présence d'espèces boréo-montagnardes dans les fonds de vallées. Comprendre ces phénomènes permettra d'accompagner ces enjeux patrimoniaux face au changement climatique.

→ **Partager et diffuser les données collectées dans ce cadre auprès des acteurs du territoire et du monde scientifique** afin d'améliorer la gestion du site.

→ **Réaliser une quantification du carbone contenu dans la tourbe sur le site (projet FenSom)** dans la continuité de la thèse Archéofen.

- **Accompagner la cartographie des tourbières menée dans le cadre du Plan Régional d'Action en faveur des Tourbières des Hauts-de-France.** Aujourd'hui, il n'y a pas de localisation précise des tourbières actives sur le site Ramsar. Une première cartographie complète est en cours de réalisation sur l'ensemble des HDF via un protocole commun.
- **Réaliser des carottages pour évaluer la qualité de la tourbe.** La qualité de la tourbe est déterminante pour connaître son degré de minéralisation, sa teneur en carbone et affiner les modalités de son évolution dans le temps. Des piquets gradués, ancrés sur la roche mère, pourront mesurer la turfigenèse ou l'érosion de la tourbe.
- **Améliorer la compréhension des interactions entre facteurs biotiques et abiotiques qui peuvent conditionner l'état de conservation ou de dégradation des tourbières.**

LIEN AVEC D'AUTRES SCHÉMAS, PROGRAMMES, PLANS

LIFE Anthropofens
Thèse Archéofen
Plan d'Action Régional en faveur des tourbières des Hauts-de-France
Plans de gestion des sites du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France...

CONTRIBUTEURS

Université Picardie Jules Verne (UPJV)
Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)
Monde de la recherche (universités...)
Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
Département de la Somme
Agence de l'Eau Artois Picardie
Conservatoire Botanique National de Bailleul
EPTB Somme-AMEVA
Région Hauts-de-France
Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)...

AUTRES ACTIONS DU PLAN DE GESTION RAMSAR ASSOCIÉES

1. Garantir une ressource en eau suffisante et de bonne qualité sur l'ensemble du complexe tourbeux
3. Restaurer et maintenir des milieux humides fonctionnels
6. Cultiver un territoire d'innovation, de recherche et d'expérimentation
9. Cartographier les milieux et suivre leurs évolutions et celles des paysages qui en découlent
16. S'inscrire au sein d'un réseau régional, national et international
17. Échanger et mutualiser les informations au sein d'un réseau d'acteurs



Réalisation d'une sondage mécanique à la Chaussée Trancourt pour définir la formation de la tourbe dans la vallée.

© C.GARCIA

FICHE ACTION 8

COMPLÉTER LES CONNAISSANCES SUR LES ESPÈCES ET LES HABITATS D'INTÉRÊT INTERNATIONAL DE LA LISTE RAMSAR ET SUIVRE LEURS ÉVOLUTIONS

Priorité 1

CONTEXTE

Lors de la démarche de labellisation Ramsar, une liste d'espèces et d'habitats d'importance internationale a été établie. Ces espèces et habitats font ainsi l'objet d'une attention particulière en termes de préservation et de valorisation. Il est intéressant de noter qu'un grand nombre de poissons migrateurs est ainsi identifié témoignant de l'importance de l'enjeu piscicole sur le site.

Plusieurs espèces d'oiseaux inféodés aux zones humides et à fort enjeu patrimonial (Blongios nain, Butor étoilé, Locustelle luscinoïde...) sont présentes sur cette liste Ramsar. Lors de la démarche de labellisation, le Muséum National d'Histoire Naturelle a pointé les faibles populations d'oiseaux d'eau présentes. Afin de déterminer les paramètres limitants dans l'utilisation du site par ces oiseaux, des recherches sont menées par le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et l'unité EDYSAN de l'Université Picardie Jules Verne (UPJV) avec le concours des acteurs locaux. Ainsi, plusieurs études et suivis sont en cours : métabarcoding, ADN environnemental, analyse de l'eau...

DESCRIPTION DES ACTIONS

→ **Suivre les espèces et les habitats d'intérêt international de la liste Ramsar** notamment sur les espaces naturels sensibles, en lien avec les plans de gestion et inventaires prévus sur les sites. Ces données permettront d'actualiser la Fiche Descriptive Ramsar et de suivre l'évolution du site.

→ **Faire avancer l'état des connaissances sur les oiseaux inféodés aux zones humides.**

PROJET PILOTE

- **Poursuivre la recherche en cours sur les oiseaux inféodés aux zones humides.** Le projet multi-partenarial, initié en 2020, se poursuivra afin de définir les paramètres limitants à la présence d'oiseaux sur la vallée de la Somme et de l'Avre.
- **Renforcer les suivis et les comptages protocolés sur les oiseaux afin de disposer d'une base de données exhaustive.** Il serait nécessaire de renforcer les collaborations entre les acteurs du territoire concernés afin de mutualiser les compétences et les connaissances.
- **Réaliser des suivis en bioacoustique.** Face à la discrétion et à la rareté de certaines espèces d'une part, et aux données résultant de l'écoute et

de l'analyse de l'environnement sonore des milieux naturels, d'autre part, disposer de systèmes d'écoute et de suivi sur le long terme permettrait d'améliorer et de compléter les connaissances actuelles. La bioacoustique peut également apporter des données spécifiques liées à l'étude d'une espèce, d'une communauté d'oiseaux ou l'incidence de certaines activités anthropiques. Ce procédé original et innovant a déjà été déployé sur plusieurs sites naturels en France.

→ **Faire avancer l'état des connaissances sur les poissons migrateurs.** Il existe deux grandes catégories de poissons migrateurs, les migrateurs amphihalins (qui passent alternativement du compartiment eau douce au compartiment eau salée : Saumon/Anguilles) et les migrateurs holobiotiques (qui migrent uniquement au sein du compartiment eau douce : Brochet)

PROJET PILOTE

- **Améliorer les connaissances sur leurs cycles de vie et les besoins associés à leurs étapes de développement afin de mettre en place une gestion et/ou préservation adaptée.** Les conditions abiotiques de déclenchement de la reproduction du brochet restent encore méconnues, mais des études menées par la Fédération de la Somme pour la pêche et la protection du milieu aquatique visent à améliorer les connaissances notamment lors d'événements en sciences participatives.
- **Améliorer les connaissances sur la qualité des milieux et leur accessibilité ainsi que les facteurs d'attractivité.** La qualité des milieux aquatiques est un facteur fondamental à la bonne santé de ces poissons souvent soumis à de multiples pressions au cours de leurs différentes étapes de développement.
- **Continuer le suivi des populations piscicoles migratrices.** Les systèmes de vidéo-comptage, marquage, pêches électriques etc... sont venus, depuis quelques années, révéler la présence de plusieurs espèces migratrices emblématiques (Saumon Atlantique, Truite de mer, Lamproie fluviatile...). Ils sont également un support pédagogique intéressant à valoriser.

PROJET PILOTE

→ **Initier de nouveaux inventaires sur des groupements méconnus pour évaluer les capacités de « patrimonialités ».** Un grand nombre de données naturalistes sont disponibles sur le site Ramsar, néanmoins certains groupes taxonomiques ou habitats demeurent peu ou mal connus. Ces investigations pourraient notamment concerner les champignons et/ou les lichens.

→ **Poursuivre et renforcer la diffusion et le partage de ces connaissances auprès des acteurs du territoire et du monde scientifique.** Les études et résultats de suivis particuliers seront diffusés et/ou mis en ligne. Les données sont capitalisées sur les plateformes « Clicnat », « Digitale2 » ou « Fongifrance » et partagées au niveau national via Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) sur la plateforme de l'Inventaire nationale du Patrimoine Naturel (INPN).

LIEN AVEC D'AUTRES SCHÉMAS, PROGRAMMES, PLANS

Plans de gestion des sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Schéma des Espaces Naturels de la Somme

Document d'Objectifs Natura 2000 « Tourbières et marais de l'Avre »

Document d'Objectifs Natura 2000 des 4 sites de la vallée de la Somme

Plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI)

Schéma de vocation piscicole (SDVP)

Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG) de la Somme...

CONTRIBUTEURS

Département de la Somme

Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

Université Paris Sorbonne

Université Picardie Jules Verne (UPJV)

Monde de la recherche (universités...)

Picardie Nature

Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Conservatoire Botanique National de Bailleul

ETPB Somme-AMEVA

Région Hauts-de-France

Fédération Départementale des Chasseurs de la Somme

Fédération de la Somme pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime...

AUTRES ACTIONS DU PLAN DE GESTION RAMSAR ASSOCIÉES

2. Conserver et restaurer la trame bleue

3. Restaurer et maintenir des milieux humides fonctionnels

6. Cultiver un territoire d'innovation, de recherche et d'expérimentation

15. Assurer la gouvernance et le suivi du site Ramsar

17. Échanger et mutualiser les informations au sein d'un réseau d'acteurs



Suivi des anguilles en dévalaison à Éclusier-Vaux par la Fédération de pêche de la Somme.

© C.BAZIN - CD80

FICHE ACTION 9

CARTOGRAPHIER LES MILIEUX ET SUIVRE LEURS ÉVOLUTIONS ET CELLES DES PAYSAGES QUI EN DÉCOULENT

Priorité 2

CONTEXTE

Si les milieux des sites Natura 2000 et des sites en Espaces Naturels Sensibles (ENS) sont bien connus par les inventaires et synthétisés par les cartographies réalisées, les autres secteurs (soit plus de 45 % du site Ramsar) sont moins étudiés. Il s'agit souvent de propriétés privées, ou de secteurs difficilement accessibles à pied ou en barque.

Une approche globale est pourtant pertinente à l'échelle du site Ramsar afin de connaître la diversité des milieux, d'identifier les secteurs à enjeux (roselières, tremblants tourbeux etc...), leurs éventuelles connexions et/ou complémentarité ainsi que leurs évolutions (fermeture des milieux, envasement...). De plus, cette cartographie, dont l'échelle sera à déterminer, permettra de prioriser les actions à mettre en place en fonction des enjeux écologiques et économiques.



Vue aérienne sur les étangs de la Barette à Corbie.

© W.TOURBIER - CD80

DESCRIPTION DES ACTIONS

PROJET PILOTE

→ **Cartographier l'ensemble du site afin de mettre en lumière la mosaïque de milieux à l'échelle du site Ramsar.** Les images drones, les photographies aériennes, la télédétection sont autant de procédés qui peuvent permettre de collecter des données sur les milieux peu accessibles. Ce travail sera à articuler avec le travail fait sur la cartographie des habitats lors des révisions des Documents d'Objectifs (DOCOB) des sites Natura 2000, avec la cartographie des habitats terrestres (CARHAB) au 1/25000-ème et avec la cartographie des zones humides au 1/15 000ème réalisée dans le cadre des Schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGES).

D'autres bénéfices, hors cartographie des milieux, peuvent être associés à ces techniques : détection des espèces exotiques envahissantes (EEE), localisation d'aménagements ou de pollutions sur les espaces naturels sensibles (ENS), suivi de l'enneigement d'un site au cours de l'année voire de son évolution dans le temps...

→ **Créer un observatoire photographique du paysage et des milieux.** La réalisation d'un suivi photographique sur le long terme fournira des informations sur l'évolution des paysages et des milieux (milieux ouverts, milieux fermés, roselières, prairies...etc..). Cette action pourra être menée de manière participative. A cet effet, sur les espaces naturels sensibles ou depuis les belvédères, des poteaux pourront être installés pour inviter les visiteurs à prendre une photo du paysage depuis un point de vue et un angle spécifique. Ce système est en réflexion par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France sur le site de Morcourt et de Boves. Une base de données en ligne via les sciences participatives pourra ainsi être constituée.

Ce type de dispositif apporte des éléments techniques fiables et parlants, facilement valorisables, auprès des techniciens, des décideurs et du grand public.

LIEN AVEC D'AUTRES SCHÉMAS, PROGRAMMES, PLANS

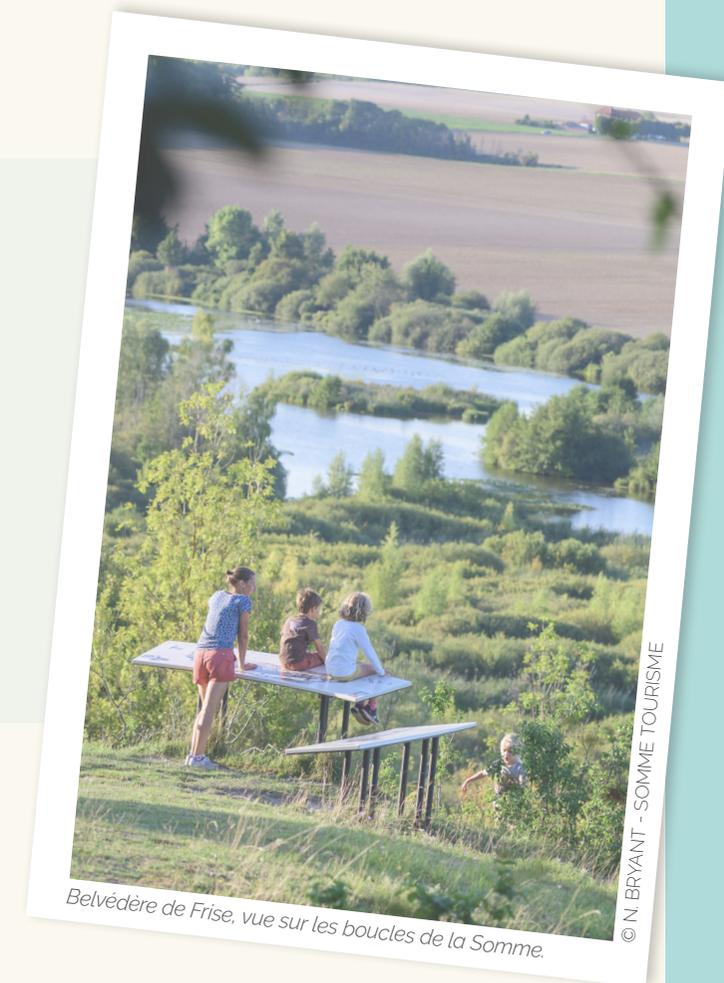
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Haute Somme et SAGE Somme aval et Cours d'eau côtiers
Document d'Objectifs Natura 2000 « Tourbières et marais de l'Avre »
Document d'Objectifs Natura 2000 des 4 sites de la vallée de la Somme
Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT)
Plans de gestion des sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
Plan d'Action Régional en faveur des tourbières des Hauts-de-France...

CONTRIBUTEURS

Département de la Somme
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Somme
Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
Conservatoire Botanique National de Bailleul
Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)
EPTB Somme-AMEVA
Parc régional naturel Baie de Somme Picardie Maritime
Somme Tourisme
Samariens et visiteurs...

AUTRES ACTIONS DU PLAN DE GESTION RAMSAR ASSOCIÉES

3. Restaurer et maintenir des milieux humides fonctionnels
6. Cultiver un territoire d'innovation, de recherche et d'expérimentation
10. Communiquer et sensibiliser sur le label et le site Ramsar
12. Sensibiliser et impliquer le grand public par des animations
15. Assurer la gouvernance et le suivi du site Ramsar



Belvédère de Frise, vue sur les boucles de la Somme.

© N. BRYANT - SOMME TOURISME

FICHE ACTION 10

COMMUNIQUER ET SENSIBILISER SUR LE LABEL ET LE SITE RAMSAR

Priorité 2

CONTEXTE

Depuis la démarche de labellisation, qui s'est concrétisée par l'obtention du label en décembre 2017, les acteurs du territoire se sont peu à peu construits une culture commune de ce site. Cette culture résulte notamment du séminaire national Ramsar (organisé à Amiens en 2019) et des actions de coordination et d'animation réalisées par le Département. Les animations, les panneaux pédagogiques et les différents supports de communication (plaquette de présentation, vidéos...) déjà réalisés ont permis de commencer à communiquer vers les usagers et le grand public.

Aujourd'hui, le site Ramsar est encore jeune, des actions de communication et de sensibilisation complémentaires permettraient de mieux le faire connaître auprès de tous les publics. S'il appartient au Département de coordonner et d'animer le site, chacun des acteurs impliqués joue un rôle dans la valorisation de ce label. En effet, la reconnaissance de ce territoire d'exception passe par la transmission de messages communs et partagés par l'ensemble des acteurs locaux.



Fresque représentant le site Ramsar, réalisée par Fraco.

DESCRIPTION DES ACTIONS

→ **Renforcer l'utilisation du logo Ramsar par la rédaction d'une charte d'utilisation par le Département à destination des acteurs du territoire.**

Ce logo permet d'identifier le site Ramsar, de lui donner une image. Les acteurs du territoire peuvent s'en saisir et l'apposer sur différents supports de communication. Afin de préciser les conditions d'utilisation de ce logo, un court document avec la charte graphique associée sera rédigé.

→ **Poursuivre la réalisation d'outils de communication Ramsar communs par le Département.**

À l'instar de la plaquette, des kakémonos et des vidéos, d'autres outils complémentaires pourront être développés afin de promouvoir le site Ramsar et/ou de sensibiliser les publics. Ces outils viseront à mettre en lumière les actions de chacun en faveur de la préservation des milieux humides et pourront être utilisés par tous.

→ **Compléter la page internet du site Ramsar, hébergée par le Département.**

Cette page sert de porte d'entrée à la recherche d'informations sur le site Ramsar. Elle héberge les outils de communication Ramsar. Autant que nécessaire, elle informe sur certains projets pilotes Ramsar et pourra renvoyer sur d'autres pages internet, ou vers des contacts pour des informations complémentaires.

→ **Initier une réflexion sur la mise en place d'une « Maison Ramsar ».**

Selon les potentialités et les opportunités du territoire, un lieu d'accueil physique du site Ramsar pourra être proposé au grand public. Autant que possible, et pour s'inscrire en complémentarité, ce lieu d'accueil remplira plusieurs fonctions. Cette « Maison Ramsar » pourra être installée dans un lieu d'accueil existant. Elle sera la vitrine du site et renseignera le visiteur sur les marais et les tourbières : vertus, menaces et actions de restauration mises en œuvre. Afin de disposer d'un lieu itinérant, au sein d'un de ce site qui s'étend de Ham jusqu'à Abbeville, et même jusqu'au littoral en comprenant le « site Ramsar Baie de Somme », et sur une grande partie de la vallée de l'Avre, le recours à une structure flottante pourra être étudié.

→ **Susciter la fierté des habitants pour leur territoire.**

Les marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre présentent de multiples vertus (lutte contre le changement climatique, réservoir de biodiversité, épuration de l'eau, régulation du cycle de l'eau...) qui peuvent être portés à la connaissance du grand public afin que les Samariens prennent conscience de l'importance et de la richesse de ces milieux.

LIEN AVEC D'AUTRES SCHÉMAS, PROGRAMMES, PLANS

Schéma départemental du tourisme

Vallée de Somme, Vallée idéale

Schéma des Espaces Naturels de la Somme 2014-2023...

CONTRIBUTEURS

Département de la Somme

L'ensemble des acteurs, des usagers et des élus du territoire pour la diffusion de ces outils, du logo...



FICHE ACTION 11

UTILISER LES MILIEUX NATURELS COMME VITRINE DU SITE RAMSAR

Priorité 2

CONTEXTE

Le site Ramsar bénéficie de nombreux espaces naturels ouverts au public, de façon libre et/ou encadrée. Ils constituent des lieux emblématiques, hotspots de la biodiversité. Ils sont desservis et accessibles depuis la Véloroute Vallée de Somme (VVS) et grâce à de nombreux itinéraires de randonnée. Ces sites fournissent une vitrine de qualité et facilitent la sensibilisation du grand public à la richesse et la fragilité de ces milieux. Des aménagements sont ainsi mis en œuvre sur ces espaces naturels (cheminements, panneaux pédagogiques, belvédères etc...) afin d'agrémenter le parcours et de transmettre des informations aux visiteurs. Chaque gestionnaire et/ou propriétaire installe ces outils selon les priorités, potentialités, et opportunités du site.

Les outils de suivi de la fréquentation installés (écompteurs) au sein de plusieurs espaces naturels traduisent une augmentation régulière du nombre de visiteurs. Ces augmentations peuvent être imputées au regain d'intérêt du grand public pour les milieux naturels et aux efforts mis en œuvre depuis de nombreuses années pour la valorisation de la vallée de la Somme.



Trouée sur les étangs depuis le parcours de découverte des oiseaux de Cléry-sur-Somme.

© CDUVEZ - CD80

DESCRIPTION DES ACTIONS

→ **Définir collégalement un plan d'interprétation du site Ramsar.** En prenant en considération l'ensemble du site Ramsar, voire au-delà, il est possible de définir les potentialités de chaque secteur, d'en déterminer les thématiques associées (oiseaux avec les sites de la réserve ornithologique de Étinehem-Méricourt et Cléry-sur-Somme à l'est de la Somme, tourbe sur le site de Morcourt, poissons migrateurs, archéologie, guerre 14-18...) et de dessiner des continuités ou des complémentarités entre eux.

Ce plan fournira des clés de lecture et facilitera l'itinérance du visiteur. Il alimentera une réflexion sur la répartition des sites ouverts au public sur l'ensemble du territoire afin de minimiser les pressions sur les espaces naturels et rendre accessible la Nature à tous les habitants, tout en contribuant à la dynamique des territoires. Il viendra s'inscrire en complémentarité des autres programmes et outils déjà en place ou en cours de définition (Vallée de Somme, Vallée idéale ; Schéma départemental du tourisme ; Canal Seine Nord Europe..).

→ **Réaliser des aménagements complémentaires et/ou communs sur l'ensemble du site Ramsar.** Il s'agira de travailler, en divers lieux, sur des matériaux, des thématiques, des formats analogues (land art, coupe de tourbe, œuvre artistique...) de manière à renforcer l'identité commune du site.

→ **Installer des éco-compteurs, de façon opportune, sur les sites naturels ouverts au public.** Ces outils sont des éléments efficaces pour évaluer la fréquentation de ces espaces et leur évolution. Ils traduisent ainsi la pertinence des aménagements ou des actions mises en œuvre. Ces outils pourront être mobilisés dans le cadre du projet de réserve ornithologique à Méricourt-sur-Somme. D'importants travaux d'aménagement et d'ouverture au public sont prévus, il sera intéressant de mesurer l'évolution du nombre de visiteurs avant et après les installations. Ils contribuent également à analyser et anticiper les impacts potentiels (dérangement, piétinement, dégradation...) liés à la fréquentation du site.

→ **Renforcer les liens entre les acteurs de la préservation, de la gestion et de la valorisation du site Ramsar et les acteurs du tourisme afin que chacun puisse enrichir l'autre de ses compétences.** À titre d'illustration, Somme Tourisme fait parfois appel à des influenceurs pour promouvoir ce territoire. Dans ce cadre, les influenceurs sont accompagnés et guidés par des techniciens ayant des connaissances approfondies sur les milieux naturels parcourus. Il en résulte des témoignages avec des éclairages pertinents sur les richesses du site Ramsar portés au niveau national, voire international, puisqu'ils sont diffusés et disponibles sur Internet.

LIEN AVEC D'AUTRES SCHÉMAS, PROGRAMMES, PLANS

Schéma départemental du tourisme

Vallée de Somme, Vallée idéale

Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)

Schéma des Espaces Naturels de la Somme 2014-2023...

CONTRIBUTEURS

Somme tourisme

Offices de Tourisme

Département de la Somme

Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Conservatoire du Littoral

Établissement public de coopération intercommunale (EPCI)

Communes du périmètre Ramsar

Festival Arts et Jardins

Autres acteurs de la valorisation des espaces naturels...

AUTRES ACTIONS DU PLAN DE GESTION RAMSAR ASSOCIÉES

4. Développer la maîtrise foncière et d'usage et la prioriser au sein du site Ramsar

10. Communiquer et sensibiliser sur le label et le site Ramsar

12. Sensibiliser et impliquer le grand public par des animations

17. Échanger et mutualiser les informations au sein d'un réseau d'acteurs



La véloroute Vallée de Somme, véritable axe de circulation tout au long du site Ramsar, permet d'aller à sa découverte en mobilité douce.

© B.TEISSEDE - COMDESIMAGES.COM

FICHE ACTION 12

SENSIBILISER, FORMER ET IMPLIQUER LES ÉLUS, LES USAGERS ET LE GRAND PUBLIC

Priorité 2

CONTEXTE

Des animations sont organisées sur l'ensemble du site Ramsar par de nombreux acteurs. Il apparaît illusoire d'avoir une connaissance exhaustive de la nature et du nombre d'animations proposées en lien avec les zones humides. En revanche, il est déterminant de mettre en place des animations de qualité qui respectent la quiétude et la préservation du site.

Les milieux naturels peuvent être le support de nombreuses approches (artistiques, historiques, naturalistes...) qui permettent à des publics avec des sensibilités différentes de vivre et de découvrir ces espaces. Ces approches s'illustrent par des implications variées des visiteurs (chantier nature, géocaching, visite de terrain, photographie...). Il est ainsi possible de sensibiliser et d'impliquer à la préservation des milieux naturels, des personnes parfois éloignées de cette thématique.

Avec la demande accrue de découverte de la nature ces dernières années, de plus en plus d'interventions liées au patrimoine naturel sont proposées. Pour être au plus près des besoins et des intérêts du grand public, de nouveaux formats d'animations sont créés et les organismes enrichissent leurs offres.

DESCRIPTION DES ACTIONS

→ **Organiser des événements festifs sur le site Ramsar.** Tout l'enjeu de cette démarche repose autour d'un événement convivial porteur de messages positifs. La difficulté réside dans le fait de concilier événement festif et respect de la quiétude et de la sensibilité des lieux. À titre d'exemple, le Département pourra organiser un événement. La périodicité de cet événement devra être déterminée afin de fédérer le public autour d'un temps fort tout en gardant son côté attractif et attendu.

→ **Mettre en place des animations de qualité sur les espaces naturels ouverts au public.** La démarche de labellisation Ramsar et les actions associées contribuent à une acculturation des élus, des techniciens et des médiateurs qui travaillent sur la thématique des zones humides. Au-delà de ce constat, les actions de formation menées auprès des guides et des animateurs contribuent à renforcer leurs connaissances et leurs compétences. Grâce à leurs actions, ils pourront ainsi mieux informer et sensibiliser l'ensemble des publics. Cette démarche devra être poursuivie et développée.

À titre d'exemple sur les espaces naturels sensibles propriétés du Département, en complément des actions de sensibilisation portées par les associations de préservation et de gestion des milieux naturels, un partenariat avec l'association Qualinat permet à des guides nature formés, reconnus par la qualité du « discours », de réaliser des animations sur des zones habituellement fermées au public selon un cahier des charges bien précis (période, nombre de visiteurs...).

→ **S'inscrire dans les événements nationaux comme leviers de la valorisation du site Ramsar et de ses richesses.** Les événements nationaux (Journée Mondiale des Zones Humides, Fête de la Nature, Journées Européennes du Patrimoine etc...) apportent un coup de projecteur sur le patrimoine naturel. Ils permettent de mobiliser plus facilement le grand public et la presse sur les thématiques associées au site Ramsar.

→ **S'associer à des événements locaux déjà mis en œuvre sur le territoire.** Divers événements locaux ponctuent le calendrier départemental : festival de l'oiseau, fête de l'eau... Une communication sur le label Ramsar et le site Ramsar peut être réalisée lors de ces importantes manifestations.

→ **Associer les citoyens sur certains projets Ramsar pour les intégrer à la réflexion ou à la mise en œuvre d'actions de préservation ou de valorisation.** En se basant sur le volontariat, et dans le cadre de projets où une plus-value sera possible, les citoyens pourront être amenés à participer à diverses réunions techniques ou à s'impliquer dans des actions et ainsi co-construire avec les acteurs du territoire.

→ **Évaluer l'opportunité de créer une plateforme unique pour accueillir toutes les animations nature réalisées à l'échelle du département.** Il n'y a, à ce jour, aucune plateforme ni aucun agenda commun à l'échelle du département présentant l'ensemble des animations nature. Un groupe de travail pourra être constitué avec les acteurs de la valorisation des espaces naturels afin de définir le besoin et les moyens pouvant être mis en œuvre pour créer une programmation annuelle d'« événements Nature ».

LIEN AVEC D'AUTRES SCHÉMAS, PROGRAMMES, PLANS

Schéma départemental du tourisme
Vallée de Somme, Vallée Idéale
Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)
Charte du Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime...

CONTRIBUTEURS

Somme tourisme
Offices de tourisme
Association Qualinat
Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
Département de la Somme
Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime
Forum des Marais Atlantique
Association Ramsar France
Parc Ornithologique du Marquenterre (POM)
Établissement public de coopération intercommunale (EPCI)
Communes du périmètre Ramsar
Autres acteurs de la valorisation des espaces naturels...

AUTRES ACTIONS DU PLAN DE GESTION RAMSAR ASSOCIÉES

4. Développer la maîtrise foncière et d'usage et la prioriser au sein du site Ramsar
10. Communiquer et sensibiliser sur le label et le site Ramsar
11. Utiliser les milieux naturels comme vitrine du site Ramsar
14. Impliquer les usagers dans la préservation et la gestion des milieux
17. Échanger et mutualiser les informations au sein d'un réseau d'acteurs



Visite guidée sur le marais des Cavins.

© CD80

FICHE ACTION 13

INFORMER, SENSIBILISER ET FORMER LES ÉLUS
ET LES DÉCIDEURS

Priorité 1

CONTEXTE

106 communes et 11 intercommunalités font partie du périmètre du site Ramsar. 36 % de la surface du site sont des propriétés communales gérées par les communes, par le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France ou par des tiers (chasseurs, pêcheurs, éleveurs...). Aux différents échelons d'organisation des territoires (Région, Département, EPCI, Communes), l'ensemble de ces collectivités peut exercer des responsabilités en matière de gestion, de préservation et de valorisation de ces zones humides. Au vu de ces éléments, il paraît indispensable d'informer, de sensibiliser et de former les élus territoriaux et les décideurs sur ces thématiques.

Les marais et tourbières sont des milieux supports de nombreux usages. Aussi, pour optimiser le partage de ces espaces, différents outils sont à la disposition de ces territoires (conventions, chartes, baux, outils réglementaires...).

Les élus territoriaux et les décideurs peuvent ainsi être à la fois moteurs d'une dynamique locale profitable aux zones humides, garants des usages, des bonnes pratiques et du respect de la réglementation. Pour les appuyer et les aider dans leurs démarches, des partenariats peuvent être noués avec les structures compétentes (EPTB Somme-AMEVA...). Par ailleurs, il existe également de nombreux outils financiers et techniques (Plan Somme II, Contrat Natura 2000, soutien à l'ingénierie...) pour les accompagner.



Visite technique sur les étangs de la Barette à Corbie.

© CD80

DESCRIPTION DES ACTIONS

→ **Réaliser un support technique à destination des élus, des décideurs du site Ramsar.** Ce document, court et concis, reprendra les informations relatives au site Ramsar (attraits, intérêts, menaces, usages compatibles et/ou contribuant à la préservation du site...). Il pourra synthétiser les éléments relatifs à la réglementation. Il donnera des pistes de réflexion et des exemples d'action de gestion et de valorisation. Il permettra également de clarifier le rôle et l'implication des différents acteurs qui interviennent dans le champ de la connaissance, de la gestion et la préservation des milieux humides.

Ce document permettra aussi aux nouveaux élus de se familiariser avec la thématique et de s'approprier ce Label.

→ **Compléter l'offre de formations.** De nombreuses formations (botanique, pédologie, réglementaire...) sont proposées sur le site Ramsar. Des journées ou demi-journées complémentaires pourront être proposées sous différents formats : en salle, sur le terrain, via un éduc'tour... en fonction des thématiques abordées.

Ces formations rempliront plusieurs objectifs : faire connaître le site Ramsar et ses spécificités, renseigner sur des thématiques en lien avec le rôle des élus et des décideurs (réglementation, financement, outils mobilisables...) et fournir des informations relatives à la préservation et la gestion des marais et tourbières (bonnes pratiques, retours d'expériences...).

Les journées de formation donneront la parole à de multiples intervenants. Elles pourront être mutualisées avec d'autres programmes ou d'autres actions (comité de suivi ou de pilotage, événement, animation...).

→ **Accompagner les élus et les techniciens dans la lutte contre les habitats légers illégaux (HLI).** Des formations et des fiches conseils seront réalisées afin d'appuyer les démarches de surveillance et de contrôle des HLI. Un appui technique sera également proposé sur les procédures de destruction de ces Habitats Légers Illégaux et sur les aides financières mobilisables.

LIEN AVEC D'AUTRES SCHÉMAS, PROGRAMMES, PLANS

Plan Somme II

Document d'Objectifs Natura 2000 « Tourbières et marais de l'Avre »

Document d'Objectifs Natura 2000 des 4 sites de la vallée de la Somme

Stratégie Nationale pour les Aires Protégées (SNAP) et plan d'action pour les aires protégées de la région Hauts-de-France

Schéma des Espaces naturels de la Somme

Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et les Schémas de Cohérence Territorial (SCOT)

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Haute Somme et SAGE Somme aval et Cours d'eau côtiers

Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)...

CONTRIBUTEURS

Région Hauts-de-France

Département de la Somme

Établissement public de coopération intercommunale (EPCI)

Communes du périmètre Ramsar

Association des Maires de la Somme

EPTB Somme-AMEVA

Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Conservatoire Botanique National de Bailleul Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) des Hauts-de-France

Direction départementale des territoires de la mer (DDTM) de la Somme

Office français de la biodiversité (OFB)

Agence de l'Eau Artois Picardie

Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Somme...

AUTRES ACTIONS DU PLAN DE GESTION RAMSAR ASSOCIÉES

1. Garantir une ressource en eau suffisante et de bonne qualité sur l'ensemble du complexe tourbeux
3. Restaurer et maintenir des milieux humides fonctionnels
10. Communiquer et sensibiliser sur le label et le site Ramsar
14. Impliquer les usagers dans la préservation et la gestion des milieux
17. Échanger et mutualiser les informations au sein d'un réseau d'acteurs



FICHE ACTION 14

IMPLIQUER LES USAGERS DANS LA PRÉSERVATION ET LA GESTION DES MILIEUX

Priorité 2

CONTEXTE

Les usagers du site Ramsar sont multiples. Certains sont organisés et regroupés en fédération, en association... ; dans ce cas, il est relativement simple d'échanger et de travailler avec ces structures afin de définir des actions et des messages à transmettre. D'autres usagers peuvent être isolés, il est alors compliqué de les identifier, d'échanger et de travailler avec eux.

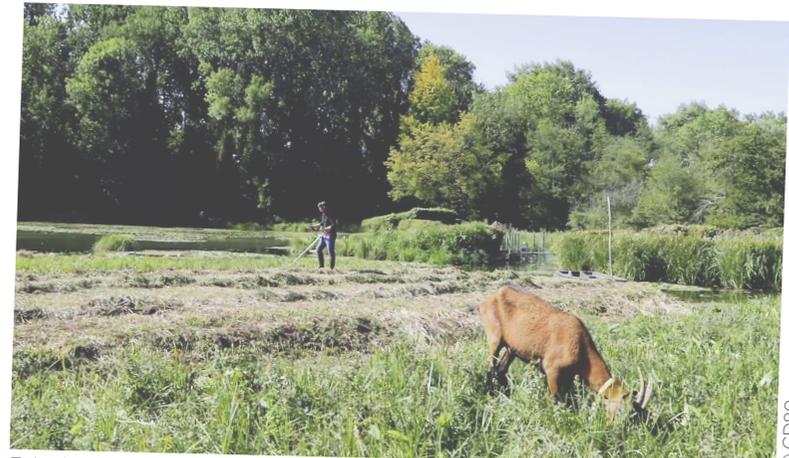
Dans le cadre de cette fiche action, seuls les usagers qui peuvent s'impliquer dans la gestion des sites, propriétaires ou gestionnaires (chasseurs, pêcheurs, éleveurs...), sont ciblés. Ne sont pas concernés les usagers, à priori définis comme simples utilisateurs de ces espaces (randonneurs, cyclistes...). En effet, les « usagers-acteurs » ont la capacité de mettre en œuvre des actions compatibles avec la préservation des milieux et des espèces des milieux humides.

Pour valoriser cette implication volontaire, des actions peuvent mettre en lumière leurs bonnes pratiques et servir de retours d'expérience reproductibles.



Présentation préalable à l'arrachage de la Jussie à grandes fleurs sur les étangs aux Alentours de Samara.

© CD80



Entretien des abords de hutte par de la fauche et du pâturage à Boves.

© CD80

DESCRIPTION DES ACTIONS

- **Favoriser la mise en œuvre d'actions de préservation, de gestion ou de valorisation par les usagers.** Une attention particulière sera apportée à la communication auprès des usagers afin de les accompagner et les inviter à s'engager directement dans la mise en œuvre de travaux sur les parcelles dont ils ont la gestion et/ou la propriété.
- **Organiser des « Fiers de ma tourbière » qui récompensent les bonnes pratiques menées par les usagers ou les communes en faveur de la préservation des marais et tourbières.** Les participants proposeront leurs projets à un jury. Au cours d'une cérémonie, les différents retours d'expérience seront présentés et les lauréats mis en lumière. Cet événement invitera d'autres usagers à s'engager à leur tour.
- **Organiser des retours d'expérience de travaux ou de gestion auprès des usagers (chasseurs, pêcheurs, éleveurs...).** L'objectif est, par des visites ou des retours en salle, de présenter des projets, reproductibles par les usagers, sur leurs parcelles afin de disposer d'éléments techniques, juridiques et financiers.
- **Prioriser la sensibilisation et la formation vers les têtes de réseau des usagers afin qu'ils partagent cette expérience auprès de leurs adhérents.** Au vu du nombre d'usagers sur le site Ramsar, il est nécessaire de bénéficier de relais pour prodiguer les bonnes pratiques.

LIEN AVEC D'AUTRES SCHÉMAS, PROGRAMMES, PLANS

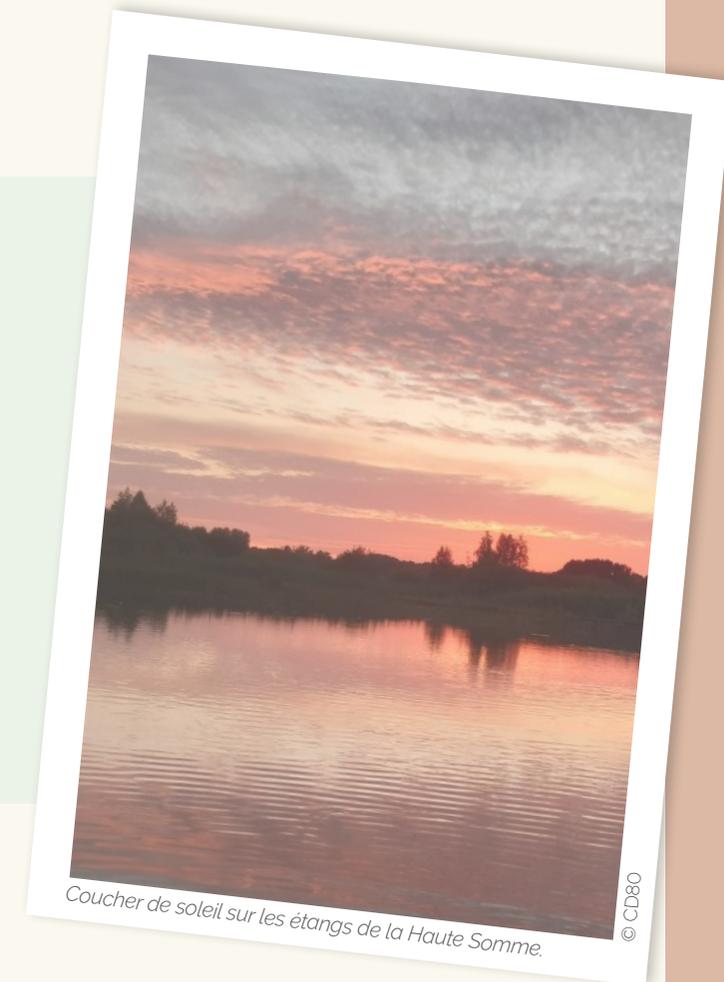
Schéma des Espaces naturels de la Somme
Document d'Objectifs Natura 2000 « Tourbières et marais de l'Avre »
Document d'Objectifs Natura 2000 des 4 sites de la vallée de la Somme
Charte du Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime
Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI)
LIFE Anthropofens
Schéma département de gestion cynégétique 2019-2024...

CONTRIBUTEURS

Département de la Somme
ETPB Somme-AMEVA
Fédération départementale des Chasseurs de la Somme
Fédération de la Somme pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Chambre d'agriculture de la Somme
Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
Parc naturel régional Baie de Somme Picardie Maritime
Conservatoire Botanique National de Bailleul
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) des Hauts-de-France
Direction départementale des territoires de la mer (DDTM) de la Somme
Établissement public de coopération intercommunale (EPCI)
Communes du périmètre Ramsar
Propriétaires privés...

AUTRES ACTIONS DU PLAN DE GESTION RAMSAR ASSOCIÉES

3. Restaurer et maintenir des milieux humides fonctionnels
5. Accompagner et développer des usages économiques vertueux en faveur des milieux humides
10. Communiquer et sensibiliser sur le label et le site Ramsar
12. Sensibiliser et impliquer le grand public par des animations
17. Échanger et mutualiser les informations au sein d'un réseau d'acteurs



Coucher de soleil sur les étangs de la Haute Somme.

© CD80

FICHE ACTION 15

ASSURER LA GOUVERNANCE ET LE SUIVI DU SITE RAMSAR

Priorité 1

CONTEXTE

Dès 2015, le Département s'est engagé dans une démarche de labellisation Ramsar en lien avec les acteurs du territoire. Dans ce cadre, le Département, le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, le Conservatoire Botanique National de Bailleul et la Fédération de la Somme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ont synthétisé les éléments de connaissance disponible afin de rédiger la Fiche Descriptive Ramsar (FDR), document permettant d'évaluer la pertinence de la candidature déposée.

Le 18 décembre 2017, le label Ramsar des « Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre » a été obtenu et le Département a été désigné en tant qu'organisme coordinateur du site. A ce titre, il lui appartient de rédiger le plan de gestion intégrateur, de mettre à jour la Fiche Descriptive Ramsar (FDR) et de mettre en œuvre une animation sur ce territoire. Pour réaliser ces actions, le Département organise les modalités de la gouvernance du site Ramsar.

DESCRIPTION DES ACTIONS

→ Informer et échanger sur les avancées du site Ramsar

- **Organiser le comité de suivi annuel du site Ramsar des « Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre ».** À la suite de la labellisation, conformément à la circulaire du 24 décembre 2009 relative à la mise en œuvre de la convention internationale de Ramsar, un comité de suivi a été constitué avec l'ensemble des acteurs du territoire concernés. Il permet de se réunir pour présenter les actualités, les actions Ramsar mises en œuvre et à venir, au cours de l'année, et d'échanger sur d'éventuels points complémentaires. Le Département de la Somme, en tant qu'organisme coordinateur, préside et organise ce comité.
- **Organiser des comités techniques.** Ces comités permettent d'échanger de façon plus approfondie sur certaines thématiques, de faire remonter des difficultés ou problématiques rencontrées sur le territoire afin d'y apporter une réflexion et/ou une réponse collective, de présenter les projets à venir et de coordonner les actions de chacun. Les comités techniques peuvent également préparer le comité de suivi Ramsar : choix des sujets, intervenants...

→ Évaluer et communiquer sur les actions mises en œuvre et l'évolution de l'état du site.

- **Évaluer les actions du plan de gestion annuellement.** Les acteurs du territoire seront consultés par le Département afin de recenser toutes les actions Ramsar mises en œuvre au cours de l'année passée et de les rattacher aux fiches correspondantes. À cette occasion, les indicateurs du plan de gestion seront recueillis (cf. tableau des objectifs avec les indicateurs). L'ensemble de ces données permettra d'évaluer l'état d'avancement des fiches actions.
- **Évaluer et réviser le plan de gestion en 2028.** Le bilan complet des actions menées pendant ces 6 années ainsi que la compilation des indicateurs permettront de fournir une base solide pour l'évaluation du plan de gestion. Lors de la révision de ce plan, en 2028, une nouvelle phase de concertation sera mise en œuvre auprès des acteurs du territoire afin de préparer le nouveau plan d'action des 6 futures années.
- **Actualiser la Fiche Descriptive Ramsar (FDR) en 2023, puis en 2028 à l'occasion de la révision du plan de gestion.** La Fiche Descriptive Ramsar permet d'identifier les enjeux liés au patrimoine naturel exceptionnel du site ainsi que les menaces associées. Ce document faisant foi au niveau des instances nationales et internationales, doit être actualisé tous les 6 ans, afin que les données soient au plus près de la réalité. Cette actualisation nécessitera une collecte préalable auprès des acteurs du territoire, notamment sur les espèces et les habitats cibles.



Atelier de travail pour l'élaboration du Plan de gestion Ramsar.

© CD80

CONTRIBUTEURS

Département de la Somme
Membres du comité de suivi Ramsar
Ministère de la transition écologique
Convention internationale de Ramsar...



Vue aérienne sur la vallée de la Somme.

© CD80



Comité de suivi Ramsar organisé le 31 mars 2022
au Gaumont à Amiens

© CD80

FICHE ACTION 16

S'INSCRIRE AU SEIN D'UN RÉSEAU RÉGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL

Priorité 2

CONTEXTE

À l'échelle internationale, le réseau Ramsar, qui ne cesse de se développer, comprend 172 pays signataires et plus de 2 400 sites pour un total de 256 millions d'hectares.

Au niveau national, la France compte plus de 50 sites et 3,8 millions d'hectares. L'association Ramsar France permet d'améliorer la connaissance du label Ramsar au national, d'accompagner la gestion des sites Ramsar déjà labellisés et les sites potentiels dans leur démarche de labellisation. Elle participe également à renforcer les liens entre les sites (retours d'expérience, outils de valorisation etc...). En tant que membre de ce réseau et organisme coordinateur du site Ramsar des « Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre », le Département est pleinement engagé dans les contributions au réseau.

Au niveau régional, les Hauts-de-France comptent, à ce jour, 5 sites et 2 villes Ramsar. Ces sites présentent des analogies. Le Forum des Marais Atlantique coordonne ce réseau régional et organise des rencontres annuelles grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

Sur le département de la Somme, les sites et les villes Ramsar s'inscrivent en continuité via le fleuve Somme : le site « Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre », traversé par la ville d'Amiens puis la ville d'Abbeville (en cours de labellisation) se poursuit en aval par le site « Baie de Somme ».

Au-delà des réseaux Ramsar, il existe d'autres types de réseau à des échelles spatiales variées. Des liens pourront efficacement être recherchés, pour à la fois bénéficier de leur expérience, alimenter ces réseaux et valoriser les actions engagées à l'intérieur de notre propre site.



Rencontre Ramsar sur le site des marais de Sacy (60).

© CD80

DESCRIPTION DES ACTIONS

→ **Participer au réseau Ramsar, régional et national, et servir de relais entre ces réseaux et les acteurs locaux.** Le Département de la Somme, en tant qu'organisme coordinateur, est invité à être partie prenante du réseau Ramsar régional, porté par le Forum des Marais Atlantiques ainsi que du réseau Ramsar national, porté par l'association Ramsar France. Ces réseaux permettent de fournir des retours d'expériences, de travailler en collaboration avec d'autres sites Ramsar et de mutualiser les outils. Certaines informations sont utiles aux autres acteurs locaux et pourront être relayées.

→ **Soutenir les démarches de labellisation de villes ou de sites Ramsar.** Le site des « Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre » peut apporter un appui dans le cadre de démarches de nouvelles labellisations (site ou ville), à l'image de la démarche de labellisation ville Ramsar d'Abbeville portée par le Parc naturel régional Baie de Somme Picardie Maritime et la ville d'Abbeville. Ce soutien souligne et valorise l'implication du Département de la Somme et de ses partenaires. En contrepartie, il enrichit et nourrit nos propres réflexions sur la vie du site.

→ **S'intégrer dans des réseaux nationaux ou internationaux.** Il existe une multitude de réseaux (Service National d'Observation Tourbières, INTEREG Care-PEAT, Zones Atelier, Man and Biosphère...). En fonction des opportunités et selon les actions Ramsar mises en œuvre, il pourra être utile d'intégrer certains réseaux. Des liens pourront être recherchés afin de bénéficier de leur expérience, d'alimenter ces réseaux et de valoriser les actions engagées à l'intérieur de notre propre site.

LIEN AVEC D'AUTRES SCHÉMAS, PROGRAMMES, PLANS

LIFE Anthropofens

Plan de gestion Ramsar de la Baie de Somme...

CONTRIBUTEURS

Département de la Somme

Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard

Amiens Métropole

Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime

Ville d'Abbeville

Université Picardie Jules Verne

Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Monde de la recherche (universités...)

Association Ramsar France

Forum des Marais Atlantique pour le réseau Ramsar Hauts-de-France

Autres sites et villes Ramsar

Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France...

AUTRES ACTIONS DU PLAN DE GESTION RAMSAR ASSOCIÉES

1. Garantir une ressource en eau suffisante et de bonne qualité sur l'ensemble du complexe tourbeux
6. Cultiver un territoire d'innovation, de recherche et d'expérimentation
13. Informer, sensibiliser et former les élus et les décideurs
17. Échanger et mutualiser les informations au sein d'un réseau d'acteurs



Visite depuis le belvédère de Frise dans le cadre du séminaire national Ramsar.

© CD80

FICHE ACTION 17

ÉCHANGER ET MUTUALISER LES INFORMATIONS AU SEIN D'UN RÉSEAU D'ACTEURS

Priorité 1

CONTEXTE

Dès les premières réflexions sur la labellisation, une attention particulière a été portée sur la création d'un projet collectif, collaboratif et partagé par les acteurs du territoire. Cette philosophie s'est poursuivie dans toutes les étapes de la labellisation et lors du démarrage des premiers projets pilotes Ramsar.

Dans la continuité, le Département a élaboré un plan de gestion intégrateur en s'appuyant sur les acteurs du territoire pour mener un travail en transversalité et en complémentarité. Ce travail a permis de dresser l'état des lieux des connaissances, de synthétiser les actions et démarches engagées et de proposer les actions de demain.

Cette approche est poursuivie lors de la mise en œuvre des actions Ramsar. Elle est nécessaire afin que chacun puisse contribuer et bénéficier de ce plan d'action. Les échanges entre les acteurs, le travail en format multi-partenarial, la mutualisation d'outils... sont autant de facteurs de réussite pour atteindre les objectifs.



Échanges techniques au niveau de la frayère de Tirancourt.

© CD80

DESCRIPTION DES ACTIONS

→ **Renforcer les connexions entre les acteurs et leurs orientations pour améliorer l'efficacité des actions de chacun.** Le paysage des acteurs intervenants en lien avec la thématique des zones humides est riche et complexe. De leurs échanges, des actions pertinentes, ambitieuses et coordonnées peuvent voir le jour.

→ **Développer les partenariats notamment avec le monde de la recherche.** Grâce à leur rigueur, leurs analyses et leurs compétences, ces acteurs enrichissent les réflexions et les échanges techniques au sein du site. Des liens forts seront recherchés auprès de l'Université Picardie Jules Verne afin que celle-ci puisse utiliser le site Ramsar comme lieu de recherche et d'expérimentation.

→ **Faire émerger des projets pilotes multi-partenariaux.** Les projets pilotes sont des actions emblématiques et exemplaires, souvent innovantes, destinées à être reproduites si leur efficacité est avérée au cours de leur réalisation ou lors de leur évaluation. Ce mode de travail collaboratif permet de profiter des expériences et des compétences de chacun. Ce plan d'action identifie et propose plusieurs projets pilotes. Des temps d'échanges et de réflexion pourront être mis en œuvre dans le cadre des comités techniques pour favoriser l'émergence de projets pilotes complémentaires voir supplémentaires.

→ **Accompagner et/ou renseigner les collectivités dans le cadre d'actions de préservation ou de valorisation en faveur des marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre.** Il s'agit d'un travail d'ingénierie destiné à accompagner les collectivités afin de les orienter et de les soutenir dans leur démarche.

→ **Capitaliser les données et les retours d'expériences menés sur le site Ramsar**

- **Valoriser les données biotiques et abiotiques recueillies sur le site Ramsar ainsi que les rapports ou autres documents.** Elles permettront ainsi de fournir des informations sur les marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre auprès des acteurs du territoire.
- **Diffuser les synthèses réalisées sur la thématique des zones humides par les acteurs du site Ramsar.**

→ **Représenter le site Ramsar lors des réunions et des instances en lien avec la gestion de l'eau, les milieux humides et l'aménagement du territoire pour alerter et prendre en considération les enjeux Ramsar dans tout projet.**

L'objectif est de garantir que les décisions et/ou actions mises en œuvre soient conformes à la préservation du site Ramsar de façon pérenne. C'est aussi l'occasion de rappeler l'importance internationale du site et de sensibiliser les participants à la fragilité de ces milieux.

LIEN AVEC D'AUTRES SCHÉMAS, PROGRAMMES, PLANS

Schéma des Espaces Naturels de la Somme

Document d'Objectifs Natura 2000 « Tourbières et marais de l'Avre »

Document d'Objectifs Natura 2000 des 4 sites de la vallée de la Somme

LIFE Anthropofens

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Haute Somme et SAGE Somme aval et Cours d'eau côtiers

Plans de gestion des sites gérés par le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France...

CONTRIBUTEURS

Membres du comité de suivi Ramsar et l'ensemble des acteurs de la préservation, de la gestion et de la valorisation en lien avec ces thématiques.



Roselières sur les espaces naturels sensibles aux alentours de Samara.

© CD80



Relevés et suivis floristiques à la suite de Travaux dans le secteur de Tirancourt.

© CD80

Conseil départemental de la Somme
Direction de l'Attractivité et du Développement des Territoires
43 rue de la République - CS 32615
80026 AMIENS cedex 1

Tél. : 03 22 71 81 71

CONTACT :

environnement@somme.fr

